



SPÉCIAL
24 HEURES EN PHOTOS
C 4 ET C 5

MODE MAGAZINE
LES CHAUSSURES... SE
DÉSHABILLEN! C 1



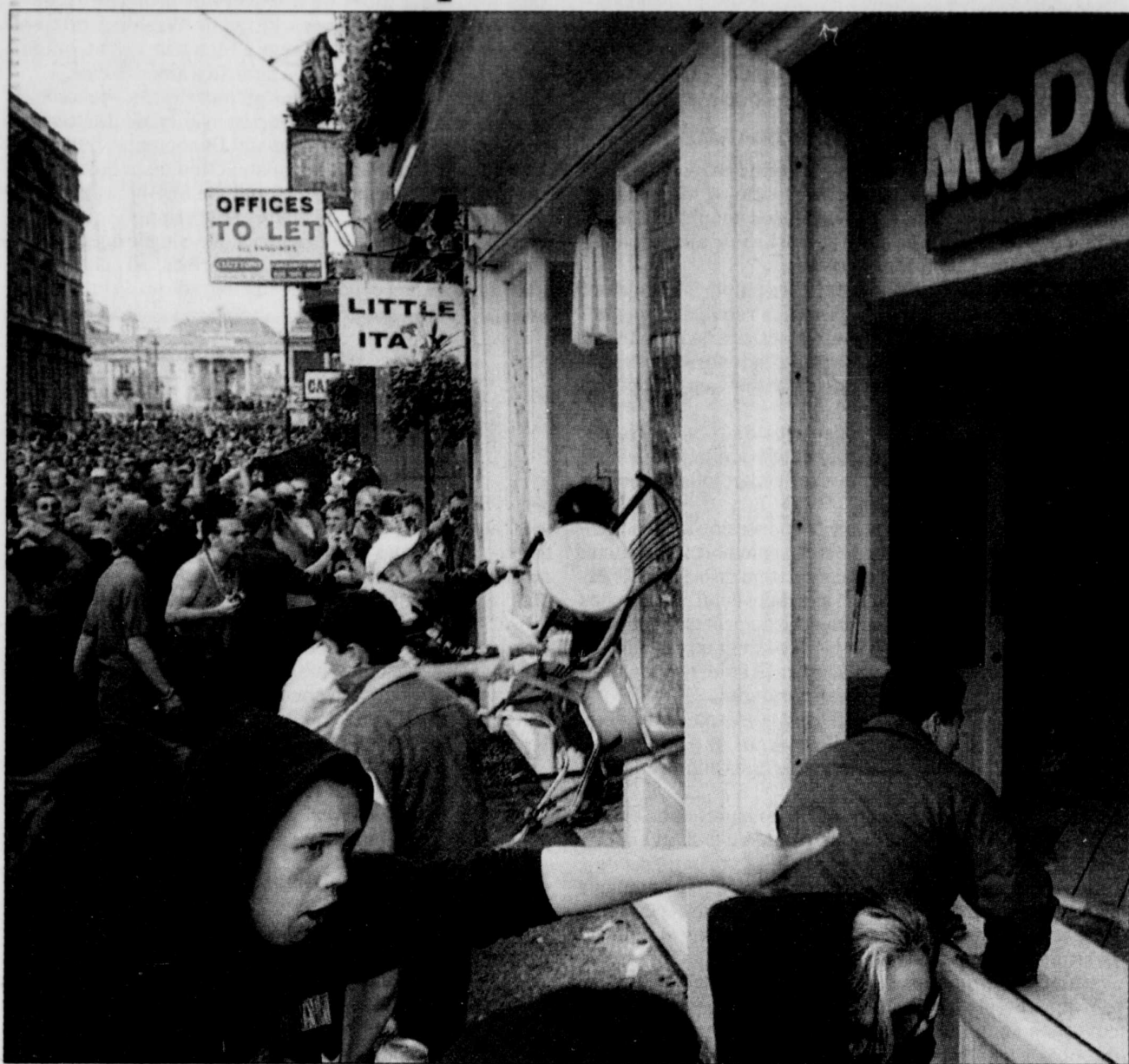
LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE MARDI 2 MAI 2000

www.lesoleil.com

Difficile 1^{er} mai pour un McDo de Londres



Partout à travers le monde, il y a eu des manifestations pour marquer la fête des travailleurs et les manifestants ont épousé des causes multiples comme la mondialisation, la pauvreté dans le monde, Elian Gonzalez, etc. À Londres le tout a dégénéré quand un groupe de manifestants s'en est pris à un restaurant McDonald. Détails en page B 11.

Ultramar agrandit

La pétrolière investit
58 millions \$ à
Saint-Romuald

MARC SAINT-PIERRE
Le Soleil

■ SAINT-ROMUALD — La pétrolière Ultramar s'apprête à investir 58 millions \$ dans l'agrandissement de sa raffinerie de Saint-Romuald.

C'est ce qu'a fait savoir le porte-parole de la grande entreprise, Louis Forget, hier.

« Nous pensons lancer les travaux dans les prochains jours », a dit M. Forget, précisant que le projet n'en est plus qu'au stade de l'obtention des permis requis, du ministère de l'Environnement du Québec notamment.

« Il nous fallait régler un contrat d'approvisionnement de pétrole brut léger avec Sonatrach, la société na-

Tout ce qui manque, c'est l'obtention d'un permis

tionale de l'Algérie, et c'est maintenant chose faite. Nous avons aussi conclu un autre contrat d'affrètement avec Ceres Hellenic Shipping pour un nouveau navire qui transportera le pétrole jusqu'à la raffinerie de Saint-Romuald », a-t-il ajouté.

Le projet d'Ultramar cible deux objectifs. De un, quand les travaux au-

Voir 58 en A 2 >

RÉSEAU DE LA SANTÉ

La rétro pour les vacances

GILBERT LEDUC
Le Soleil

■ QUÉBEC — À l'instar des fonctionnaires et des professionnels de la fonction publique ainsi que des enseignants des commissions scolaires, les 90 000 travailleurs du réseau de la santé membres de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN) pourront partir en vacances l'esprit en paix et le portefeuille un peu plus garni.

En effet, la ministre de la Santé et des Services sociaux, Pauline Marois, et les dirigeants de la FSSS-CSN procéderont, demain à Québec, à une cérémonie marquant la signature de la nouvelle convention collective qui verra à échéance le 30 juin 2002.

Compte tenu des délais inscrits dans les contrats de travail, les 90 000 syndiqués pourront donc commencer à bénéficier, tout juste avant les vacances estivales, des majorations salariales consenties par l'État. D'ici la fin juin, ils recevront un chèque leur permettant

Le chèque de rétro sera émis d'ici la fin juin

d'encaisser l'augmentation rétroactive de 1,5% négociée pour l'année 1999. Pour 2000, 2001 et 2002, les salaires grimperont de 2,5% par année.

Par ailleurs, ce n'est qu'une question de jours ou de semaines avant que les infirmières membres de la Fédération des infirmières et des infirmiers du Québec (FIQ) et les syndiqués du secteur public membres de la FTQ puissent

Voir RÉTRO en A 2 >



Les installations d'Ultramar seront agrandies à Saint-Romuald.

DAVY CROCKETT Pas aussi héros que ça

AUSTIN, Texas (AP) — Davy Crockett, héros de l'histoire américaine, n'est peut-être pas mort aussi héroïquement que le dit la légende, selon laquelle il a défendu chèrement sa peau face aux Mexicains dans la défense de Fort Alamo. Selon un document qui fait scandale au Texas, il aurait été en fait capturé vivant et exécuté peu après.

L'authenticité du texte ne fait guère de doute: il s'agit du journal en espagnol du lieutenant-colonel José Enrique de la Pena, qui servait dans l'armée mexicaine sous le général Antonio Lopez de Santa Anna et qui a combattu les séparatistes texans. Il était à Alamo et raconte la capture de sept défenseurs du fort, dont Davy Crockett. Tous les sept ont été exécutés après la bataille, une affirmation qui avait déjà fait scandale lors de la toute première traduction du texte, il y a 25 ans.

Voir DAVY en A 2 >

En beauté



C'était le 36^e Festival annuel de l'âne, hier, dans la région de Mexico. Ils étaient des centaines d'ânes, parés de leurs plus beaux atours à participer à cet événement. Les ânes ont été amenés au Mexique par les Espagnols au XVI^e siècle.

Mailloux plaide pour un castré

GUY BENJAMIN
Le Soleil

QUÉBEC — Un pédophile de 53 ans, qui a subi une castration chirurgicale, a reçu l'appui de D^r Pierre Mailloux, hier matin, lors des représentations sur sentence. L'éminent psychiatre a expliqué au tribunal que l'accusé « n'a plus de pression dans le tuyau, donc aucun désir sexuel ».

Quand vous enlevez les testicules à un homme, « la libido tombe, et pas à peu près », a renchéri le D^r Mailloux, qui se décrit comme un spécialiste en délinquance et dysfonction sexuelles. De l'avis du médecin, la castration chirurgicale est l'action la plus authentique qu'un accusé peut poser pour montrer à quel point il regrette les gestes posés à l'endroit de ses victimes.

Voir MAILLOUX en A 2 >

SPORTS



Victoire

L'Océanic de Rimouski a éliminé hier, les Wildcats de Moncton par la marque de 3-1 dans un match disputé à Rimouski.

PAGE D 1

LA MÉTÉO



Maximum 12, minimum 2

Passages nuageux le matin, ensoleillé par la suite. Demain, passages nuageux. Détails page D 7.

LE CANADA A INVESTI UN MILLIARD \$ DANS LA GUERRE CONTRE SADDAM



QUÉBEC, 104^e ANNÉE, N° 123
FLORIDE, 1,75 \$ US
MONTRÉAL, OTTAWA 70c PLUS TAXES
60c PLUS TAXES



LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

Gagnez 3500 \$
en portes et fenêtres
DONAT FLAMAND
Bon de participation dans Le Soleil
du jeudi, samedi et dimanche,
du 6 avril au 14 mai 2000.

RÉGION DE QUÉBEC

Mai, le mois des consultations sur les fusions municipales

ANNIE MORIN
Le Soleil

■ QUÉBEC — Mai a toujours été désigné comme le mois des fleurs. Cette année, il pourrait aussi mériter le titre de mois des consultations publiques sur les fusions de municipalités. Seulement la fin de semaine prochaine, les citoyens de Beauport, Charlesbourg et Vanier seront appelés aux urnes.

Après Sainte-Foy, qui a ouvert le bal la semaine dernière, 11 villes de la banlieue de Québec s'apprentent à entrer dans la ronde des consultations populaires.

Onze autres villes s'apprentent à entrer dans la ronde

Partout, la question sera formulée de la même façon. « Êtes-vous pour ou contre une fusion forcée entre la ville de Charlesbourg et la ville de Québec ? » Si vous n'habitez pas Charlesbourg, changez le nom de la ville et vous obtiendrez le libellé de la question à laquelle vous devrez répondre.

À Sainte-Foy, seule l'expression « fusion forcée » n'apparaissait pas sur le bulletin de vote électronique, la mairesse Andrée Boucher ayant préféré parler de fusion tout court. On le sait, environ 20 % des électeurs fidèles se sont déplacés pour exprimer leur opinion. Ou plutôt leur désaccord : 91 % des gens se sont prononcés contre la fusion avec Québec.

Un score que tous les maires de banlieue voudraient bien obtenir pour donner du poids à leurs interventions auprès de la ministre des Affaires municipales, Louise Harel. Même si ces consultations n'ont aucune valeur juridique. Et même si la ministre Harel a déjà claironné qu'elle ne tiendrait pas compte des résultats.

Les similitudes avec le processus expérimenté par Sainte-Foy ne s'arrêtent pas là. En effet, chaque fois, l'exercice de consultation est précédé par l'envoi d'une édition spéciale du journal municipal où le maire fait valoir ses arguments contre les fusions. À Sillery, on est allé un peu plus loin en plantant des affiches contre les fusions forcées un peu partout dans la ville.

Plus souvent qu'autrement, les consultations se tiendront à l'hôtel de ville de l'endroit, parfois dans un centre communautaire, entre 10 h et 20 h. Et, toujours, les mêmes conditions s'appliquent : avoir 18 ans et plus, être domicilié dans la municipalité où vous espérez faire entendre votre voix et présenter une preuve d'identité et de résidence.

Entre jeudi et samedi, c'est donc à l'hôtel de ville de Charlesbourg, à celui de Vanier et au centre municipal Monseigneur-Laval de Beauport que les consultations populaires se mettent en branle. Une semaine plus tard,



Des affiches dénonçant les fusions de municipalités, et plus particulièrement un éventuel mariage forcé entre Sillery et Québec, sont apparues sur les pelouses de Sillery au cours de la fin de semaine.

soit du 11 au 14 mai, ce sera au tour de L'Ancienne-Lorette, Cap-Rouge, Sillery et Val-Bélair d'inviter leurs citoyens à se prononcer sur les fusions municipales.

Loretteville, Saint-Émile et Lac-Saint-Charles devaient approuver

hier soir, en conseil municipal, une résolution officialisant leur scrutin respectif entre les 18 et 21 mai. Saint-Augustin fermera la marche en ouvrant aux citoyens les portes de l'hôtel de ville et du centre socio-récréatif Les Bocages entre les 25 et 28 mai.

ALMA

Elle n'a pas aidé sa fille à se suicider

SERGE LEMELIN
Le Quotidien

■ CHICOUTIMI — Malgré les contradictions de son témoignage, qui peuvent être imputées au traumatisme de la mort de sa fille, la version de Guylaine Gervais, est apparue plausible et a soulevé un doute raisonnable dans l'esprit du tribunal qui l'a acquittée de l'accusation d'avoir aidé ou encouragé sa fille de 14 ans, Rachel Gravel, à se suicider le 4 octobre 1998. Elle était passible d'un maximum de 14 ans de d'emprisonnement.

La juge Micheline Paradis, de la Chambre criminelle de la Cour du Québec, a conclu que la Couronne ne lui avait pas fait la preuve, hors de tout doute raisonnable, de la culpabilité de la mère de 40 ans qui était dépassée, par le contexte et les circonstances que vivait sa famille depuis des années.

Le témoignage de son ex-conjoint, Jean-Noël Moyen, qui avait reçu des confidences accablantes de l'accusée le soir de l'enterrement de l'adolescente, n'aura pas suffi à convaincre la juge en raison de ses problèmes d'alcool et de cocaïne qui l'accablaient.

Le procès a duré deux jours au cours desquels la substitut du procureur général, Julie Lajoie, avait fait entendre un policier enquêteur, l'ex-conjoint Jean-Noël Moyen, la travailleuse sociale Élisabeth Bernier qui supervisait l'évolution de la famille et plusieurs témoins qui avaient vu Guylaine Gervais sous le pont d'Isle-Maligne qui enjambe la rivière Grande-Décharge, à Alma.

En défense, l'avocat Charles Cantin avait amené l'éclairage d'un seul témoin, l'accusée, qui était en fait la dernière personne à avoir vu sa fille en vie avant qu'elle ne disparaisse emportée par le fort courant de la rivière.

La mère a raconté dans deux versions différentes les dernières secondes de la vie de sa fille troublée qui lui aurait dit en s'éloignant dans l'eau : « Maman je t'aime. »

Après une première tentative ratée de suicide dans la baignoire de leur logement le 3 octobre, la fille avait été amenée par sa mère au pied du pont parce qu'elle aimait la nature et en particulier cet endroit. En aucun temps au cours de la fin de semaine fatidique, elle n'avait amené sa fille à l'hôpital pour la faire examiner.

La mère et la fille avaient plutôt franchi le lendemain les 45 minutes de route les séparant du lieu du suicide après



Guylaine Gervais

avoir fait l'achat de bière, de fromage et de fruits en guise de pique-nique.

La mère était en proie à un état dépressif depuis 1990 et avait surdosé ses médicaments le matin des événements en plus de consommer de l'alcool.

Seule survivante, elle a offert des versions différentes, à la travailleuse sociale lors de sa sortie de l'hôpital où elle

avait été traitée pour choc nerveux après les événements, et lors de son témoignage récent devant le tribunal.

À la première, elle avait dit qu'elle s'était éloignée de son véhicule pour faire ses besoins et qu'à son retour, sa fille était dans l'eau. Au tribunal, elle dira que c'était sa fille qui était sortie pendant qu'elle se penchait pour ramasser les débris dans son véhicule; elle l'aurait perdue de vue jusqu'à ce qu'elle se relève la tête et la voit dans l'eau.

L'adolescente avait fait deux autres tentatives de suicide, en se jetant sous un camion en marche et en absorbant des médicaments, selon le témoignage de la travailleuse sociale qui avait signalé des difficultés de fonctionnement dans la famille.

L'adolescente n'allait plus à l'école après en avoir été déclarée « inapte » par un médecin qui lui prescrivait aussi des antidépresseurs. Elle avait des pensées morbides et dessinait des pierres tombales sur les murs de sa chambre qu'elle désignait comme une chambre aux horreurs.

En famille d'accueil, elle s'était mise à mieux fonctionner, si bien qu'il lui fut permis de revenir dans sa famille pour deux jours, les 3 et 4 octobre. L'adolescente y a appris que Jean-Noël Moyen avait quitté la famille la veille et elle se demandait comment sa mère pourrait prendre charge d'elle, de sa sœur aînée et de leurs deux frères. Le suicide aura eu lieu quelques heures seulement avant qu'elle ne regagne sa famille d'accueil qu'elle appréciait.

SAINTE-BRIGITTE-DE-LAVAL

Les citoyens ne veulent pas de jeux médiévaux

MARC LESTAGE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le comité de citoyens du secteur nord de Sainte-Brigitte-de-Laval est encore parti en guerre.

Le groupe, qui a réussi à faire échouer un projet d'étang de pêche au Domaine Bédard, fait maintenant face à des promoteurs d'activités médiévales à l'ancien camp scout.

Le comité a été informé que ce projet implique la mise sur pied d'un centre récréotouris-

Des jeux basés sur des guerres sanglantes

tique qui proposera « des jeux basés sur des guerres sanglantes, des joutes acharnées et des activités bien arrosées (selon le dépliant promotionnel) à une clientèle de 18 à 25 ans ».

Ce projet de « Donjons et Dragons » a déjà été adopté au conseil, en première lecture, le 10 avril. Le promoteur expliquera son projet en détail le 24 mai, lors d'une séance d'information convoquée par la municipalité.

Entre-temps, le comité de citoyens invite les gens qui désirent en savoir plus à se présenter à la réunion du conseil municipal du 8 mai, à l'école Le Trivert.

DES QUESTIONS

Le bulletin d'information *L'Aval*, qui assure le suivi de ces dossiers, donne une liste des craintes que l'arrivée des Donjons et Dragons suscite.

On y parle de consommation d'alcool et ses effets sur le comportement, d'achalandage et de bruit, des impacts environnementaux, de feux de forêts, d'accidents et des risques causés par la circulation automobile accrue.

Le maire Pierre Vallée a insisté sur l'importance pour la municipalité de développer le volet récréotouristique pour aider à absorber la facture, dans le contexte de la réforme municipale qui risque d'être imposée par le gouvernement provincial. Ces commentaires sont contenus dans une lettre du maire appuyant le projet de modification au zonage, dans le secteur de l'ancien camp scout.

En conclusion, le comité, dont une des porte-parole est Marie-Anne Leveau, estime « qu'une étape essentielle a été escamotée dans ce projet de modification du zonage. Procéder par micro-projet, à la pièce, est loin d'être la meilleure procédure », fait-on remarquer.

5 en stock

S-10 "EXTREME" 2000

UN LOOK INCROYABLE...

354 \$*
par mois

10 en stock

TRACKER "4x4" 2000

Très très très bien équipé

- volant inclinable
- porte-bagages
- lecteur disques laser
- régulateur de vitesse
- Et plus

329 \$*
par mois

comptant

transport

surprise

Citadelle

CHEVROLET OLDSMOBILE CADILLAC LTÉE

* Basé sur une location 36 mois, 20 000 km par année. Taxes en sus.

89, route du Président-Kennedy, Lévis • 835-1171
www.citadellechev.gmcanada.com

Campagne de souscription de 1 million \$ pour la piste cyclable de Lévis

MARC SAINT-PIERRE
Le Soleil

■ LÉVIS — De quoi trouver la somme qui manque encore dans le montage financier de sa future piste cyclable, la Ville de Lévis s'est associée à la Fondation communautaire du grand Québec pour trouver 1 million \$.

C'est ce qu'a annoncé le conseiller municipal et porte-parole du groupe des neuf, Gilles Lehoullier, hier soir.

« La Ville de Lévis lancera bientôt sa levée de fonds pour l'aménagement de la bordure fluviale en association avec la Fondation communautaire du grand Québec. L'objectif de cette levée de fonds, 1 million \$ », a indiqué le conseiller.

La Fondation communautaire du grand Québec a pour mission d'assurer la pérennité de l'action communautaire dans son milieu par le regroupement de fonds de dotation permanents dont les revenus sont

destinés à l'amélioration de la qualité de vie de la collectivité.

Le projet de la bordure fluviale, plus précisément celui du « Parcours des anses », est perçu comme un projet qui améliorera la qualité de vie dans toute la grande région de Québec avec son parc linéaire et une piste cyclable bouclant la boucle avec la rive nord.

« Nous sommes fiers d'être associés à la Fondation communautaire du grand Québec pour cette levée de fonds, ce qui nous permettra de profiter de leur expertise et de leur crédibilité au sein de la grande communauté de la région de Québec », a observé le conseiller responsable de l'aménagement de la bordure fluviale.

Le coût des travaux de la première phase du parc linéaire, dont les Lévisiens souhaitent le lancement à court terme, s'établit à 5 millions \$. De cette somme, selon l'hypothèse actuelle de montage financier, 1,4 million \$ proviendrait de la Ville de Lévis, 1,2 million \$ du gouvernement fédéral et également 1,4 million \$ du gouvernement du Québec. La campagne de souscription assurerait le cinquième million \$.

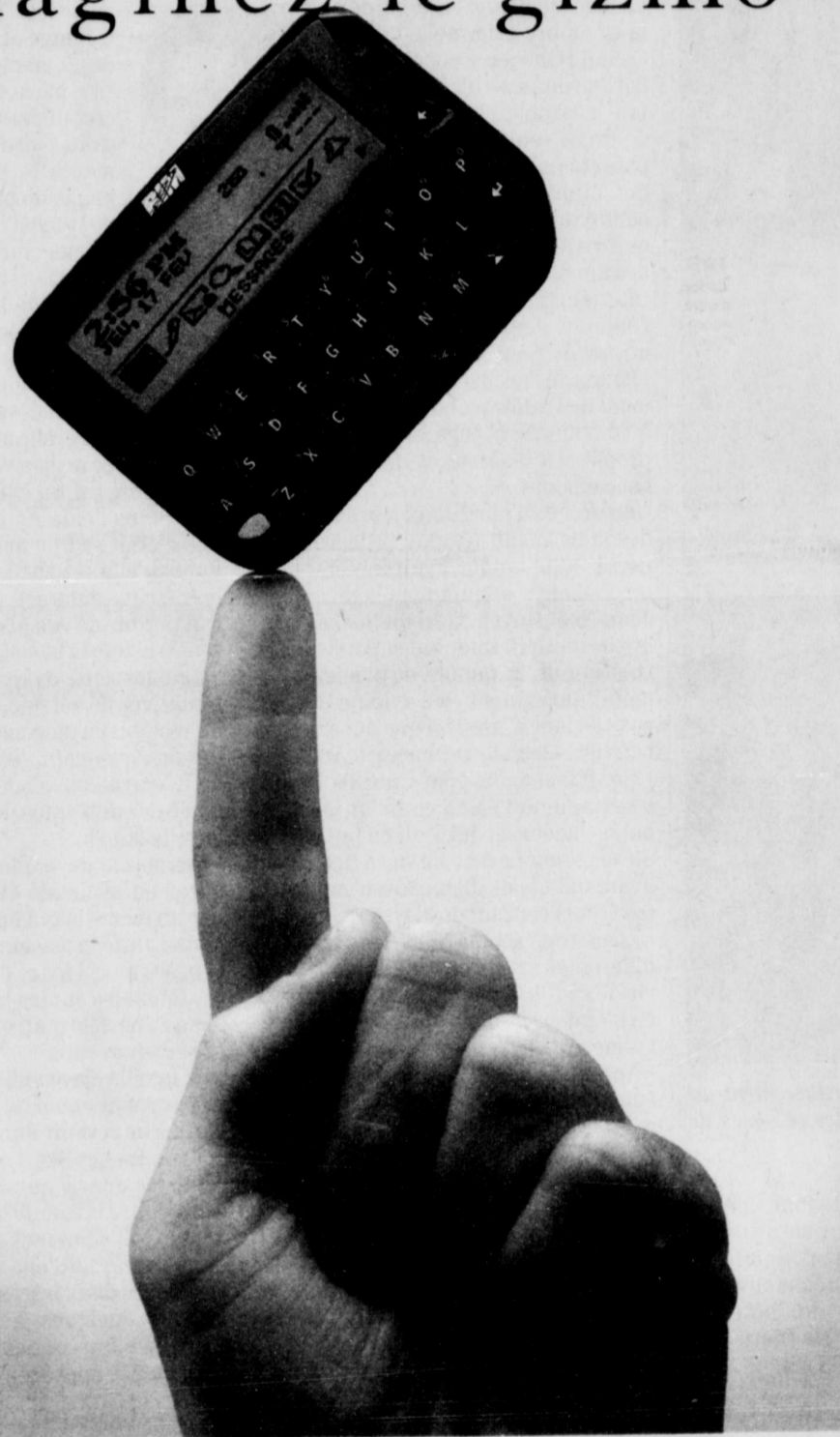
Prix de l'île 1999



La superbe demeure que vous voyez ci-dessus appartient aux bricoleurs Jacques Rodrigue et Louise Vaillancourt, de Saint-Jean, île d'Orléans. Ceux-ci ont reçu vendredi le Prix de l'île 1999 pour les efforts déployés lors de la restauration de leur maison de campagne de style Mansart. Le Grand prix de la fierté orléanaise, qui fait partie d'une nouvelle catégorie de prix visant à honorer le « patrimoine vivant », a été remis à Georges-Henri Blouin, de Sainte-Famille. Depuis 22 ans, M. Blouin consacre son temps et son énergie à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine orléanais. A. M.

imagination sans fil

imaginez le gizmo



Voici le tout nouveau BlackBerry^{MC}. C'est un ordinateur portable. Un agenda électronique. Un courriel. Un carnet d'adresses. Un téléavertisseur. Bref, c'est votre bureau sans fil au bout des doigts.

Pour en savoir davantage, composez le 1 877 236-7343, www.rogers.com/sans-fil

ROGERS AT&T COMMUNICATIONS SANS FIL

BLACKBERRY

BlackBerry et le logo BlackBerry sont des marques de commerce de Research In Motion Limited. Rogers Communications Inc. Utilisé sous licence. AT&T Corp. Utilisé sous licence.

SAINTE-FOY

Famous Players devra remballer ses affiches

MARC LESTAGE
Le Soleil

■ SAINTE-FOY — N'en déplaise à Elvis Gratton, le mégacinéma Famous Players de Sainte-Foy, aussi BIG soit-il, devra remballer les grandes affiches qui garnissent ses vitrines.

Ainsi en ont décidé les conseillers de la mairesse Andrée Boucher, hier soir, lors d'un vote serré, au terme d'une discussion au cours de laquelle les couteaux se sont remis à voler comme au bon vieux temps.

On a expliqué que les propositions originales de ce mégacinéma excédaient les normes du règlement sur l'affichage de la Ville de Sainte-Foy en hauteur, en largeur et en profondeur.

Le dossier a donc été soumis au comité exécutif et au comité consultatif de l'urbanisme.

« Compte tenu du caractère particulier de ce commerce », l'exécutif et le comité se sont dits d'accord pour permettre l'affichage à une hauteur supérieure à six mètres sur la façade. Ils arrivent à supporter aussi l'installation de deux panneaux d'affichage électronique avec caractères mobiles.

PAS DANS LES VITRINES

Mais le comité consultatif d'urbanisme est totalement en désaccord avec la troisième concession pour laquelle M^{me} Boucher et son exécutif étaient prêts à laisser du mou. Cette dernière dérogation permettrait de porter à 360 mètres carrés (c'est l'équivalent de deux courts de tennis) la superficie d'affichage autorisée dans les grandes vitrines de la façade.

À titre de responsable du comité d'urbanisme, le conseiller Jean Normand a réclâmé qu'on escamote cette clause. Sa proposition a été acceptée.

Pourtant, selon le comité exécutif, il aurait été possible de maintenir cette concession, « étant donné que les affiches de cinéma peuvent être considérées d'une certaine façon comme des œuvres d'art ».

Le conseiller Jenkins a laissé entendre qu'il ne faut pas pousser trop fort avec la définition des œuvres d'art. Il faut entendre par là que cette perception est juste quand le document-affiche évoque « Casablanca ». Ce serait moins vrai, pour certains, dans le cas du poster annoncé du film « Le projet Blair », un gros plan d'une gamine effrayée qui a la morve au nez.

TOUT ALLAIT BIEN

Quelle « finale en coup de théâtre », dirait votre chroniqueur préféré. Surtout que tout le monde se faisait presque des mamours depuis le début de la soirée sur le thème de « la consultation populaire remportée haut la main ».

Durant cette brève accalmie, on avait même spéculé sur la pertinence de permettre à M^{me} Boucher de retourner aux congrès de l'Union des municipalités du Québec « où elle aurait peut-être pu faire la différence, au cours de la dernière fin de semaine ».

Rappelons que la mairesse avait été « sortie » cavalièrement de son poste de première vice-présidente de l'UMQ, il y a quelques années, parce que les conseillers de l'opposition ont décidé majoritairement de ne plus payer la cotisation de Sainte-Foy à l'organisme. Une « vengeance personnelle » selon les uns, un « vote de non-confiance dirigé contre l'organisme », selon les autres.

EN BREF

PINTENDRE

2000 visiteurs à « Un siècle d'histoire »

Au-delà de deux milliers de personnes ont visité jusqu'à présent l'exposition « Un siècle d'histoire à Pintendre », a fait savoir Lyse Jolicœur, porte-parole du comité de l'expo, hier. Tolle de fond des fêtes du centenaire de la municipalité de Pintendre, occupant dans sa totalité la salle d'animation de la bibliothèque La Pintelle, l'exposition est constituée d'au moins 300 photographies historiques, de documents des débuts de la municipalité, d'objets anciens, et même de quelques pièces de vêtements d'époque. Depuis son ouverture, le 30 janvier, l'exposition a servi de cadre à plusieurs événements reliés au cen-

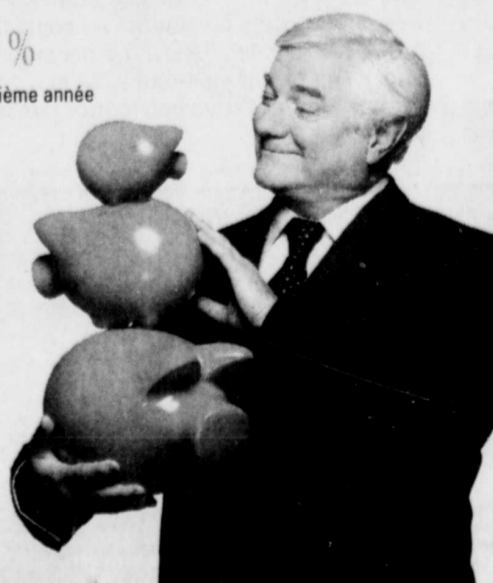
tenaire de la ville de Pintendre, entre autres des conférences et causeries d'organisations patrimoniales, des projections de films vidéos, des visites guidées pour les écoliers, etc. D'ici à la clôture de l'exposition, le 9 juillet, il est prévu qu'elle reçoive les membres du club de marche de Lévis le 25 mai. Et notamment qu'elle soit le lieu des retrouvailles, le 28 mai, d'anciens maires et conseillers de la municipalité, retrouvailles qui seront marquées par le lancement du Livre du centenaire de Pintendre. « L'exposition « Un siècle d'histoire à Pintendre est sans contredit un franc succès », a observé M^{me} Jolicœur. L'exposition est ouverte au public aux heures d'ouverture de la bibliothèque La Pintelle, au 400, Gabrielle-Roy, les lundis, mercredis, vendredis et dimanches de 13 h à 15 h, et les lundis, mardis et mercredis de 19 h à 21 h. M.S.-P.

Cherchez-vous à diversifier vos placements ?

Les Obligations à taux progressif Placements Québec constituent une solution intelligente pour équilibrer votre portefeuille. Elles vous offrent un rendement progressif sur 10 ans et votre capital est garanti sans limites par le gouvernement. Elles vous permettent de plus de profiter d'éventuelles hausses de taux d'intérêt puisqu'elles sont remboursables chaque année à leur date anniversaire. Pour une réponse avisée, contactez l'un de nos agents d'investissement du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h et les samedis du mois de mai, de 10 h à 16 h.

Placements Québec. Une réponse en tout temps à vos besoins de placements.

Jusqu'à 7,75%
la dixième année



1 800 463-5229

Pour la région de Québec, composez le 521-5229.

LES OBLIGATIONS À TAUX PROGRESSIF PLACEMENTS QUÉBEC

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Québec Placements Québec

MORT DE DENIS OUELLET

La coroner ne blâme personne

CLAUDETTE SAMSON
Le Soleil

■ QUÉBEC — L'étude des circonstances ayant entouré la mort de Denis Ouellet, le 3 mai 1999, après qu'il ait commis un vol par effraction sur la rue Francheville, à Beauport, «révèle une fois de plus la difficulté de contrôler adéquatement les patients (...) en état de délire, lorsque leur consommation les a rendus extrêmement agités et agressifs».

Ce commentaire de la coroner Louise Nolet, au bas du rapport qu'elle vient de produire sur le décès de l'homme de 36 ans, est un rappel des circonstances ayant entouré la mort d'Alain Bourbeau, de Château-Richer, un an plus tôt, lors de son transport en ambulance après une crise d'épilepsie.

Comme ce dernier, M. Ouellet a été couché à plat ventre sur la civière de l'ambulance, en raison de son état d'agitation extrême. Quelques minutes plus tard, il était en arrêt cardio-respiratoire.

RÉSULTATS D'AUTOPSIE

L'alcoolémie réalisée après le décès de Denis Ouellet a montré la présence de 217 mg d'alcool éthylique par 100 ml de sang. Les analyses toxicologiques ont quant à elles révélé la présence de cocaïne, de dérivés du cannabis et d'Amitriptyline, un antidépresseur.

Dans les moments précédant son arrestation et son transport en ambulance, M. Ouellet avait eu un comportement pour le moins erratique.

L'homme, qui avait un passé judiciaire chargé, venait de sortir du centre de détention de New Carlisle et avait emménagé à Beauport, sur la rue Francheville.

Vers 21 h 35, le 3 mai, il a réalisé qu'il y avait beaucoup d'activité à l'extérieur et est devenu apeuré, «craignant

Il est très difficile de transporter des patients agités

la présence des policiers», selon la coroner.

Il s'est alors jeté en bas du balcon, d'une hauteur de 20 pieds, et a enjambé le garde-fou d'une autre galerie. Il a cassé la fenêtre de cet appartement, faisant peur aux locataires, s'est emparé de

20\$ et a pris la fuite, laissant une trace de sang bien visible derrière lui.

Les policiers l'ont vite localisé près de son appartement et mis en état d'arrestation, mais l'ont fait transporter en ambulance, en raison de ses blessures.

Dans son rapport et en entrevue téléphonique, hier, la coroner Nolet a rappelé combien il est difficile de transporter ces patients très agités. Il faut, dit-elle, la présence combinée des policiers, formés pour contrôler un citoyen agressif, et des ambulanciers, aptes à donner les premiers soins.

Malheureusement, la présence de deux ambulanciers et de deux policiers dans l'ambulance auprès de Denis Ouellet n'a pas empêché le décès de survenir, notait hier la coroner.

Elle n'a fait aucune recommandation, car celles-ci avaient déjà été faites dans le rapport sur le décès de M. Bourbeau. La coroner avait même rencontré les techniciens ambulanciers de la CTAQM à cette occasion.

«Je ne porte pas de blâme, mais ces cas doivent faire réfléchir», a-t-elle souligné en entrevue.



COLLABORATION SPÉCIALE, VINCENT FRADET

Un camionneur a perdu sa cargaison de rouleaux de carton, hier matin, en versant sur le côté alors qu'il venait de s'engager dans la bretelle d'entrée de l'autoroute 40 est, à la hauteur de Neuville. Les machoires de vie ont été demandées pour sortir l'homme de sa cabine, mais il n'a subi que des blessures mineures. La circulation n'a pas été trop perturbée, mais il a fallu récupérer les énormes rouleaux et remettre le camion sur roues. C.S.

VICTORIAVILLE

Procès pour le meurtre d'un chauffeur de taxi

IAN BUSSIÈRES

Collaboration spéciale

VICTORIAVILLE — C'est hier que débutait, devant le juge Richard Grenier, de la Cour supérieure, le procès d'Éric Lacasse pour le meurtre au second degré de Marcel Savoie, ce chauffeur de taxi des Bois-Francs dont le corps avait été retrouvé dans un fossé près de son véhicule il y a un peu plus d'un an.

L'avocat de l'homme de 25 ans de Rivière-du-Loup, M^e Bruno Langelier, a déposé trois requêtes en droit lors de cette première journée du procès, qui se déroulait hors jury, étant donné que les candidats jurés seront choisis lors de la reprise des procédures demain matin. «Nous aurons du travail à faire d'ici mercredi afin de mettre par écrit un certain nombre d'admissions qui seront faites», a déclaré le procureur de la Couronne, M^e Jean-François Royer, hier après-midi.

Les avocats devront également s'entendre pour élaguer une bande vidéo

liée à cette affaire avant d'en présenter une copie finale au jury. Les premiers témoins à ce procès, pour lequel quatre semaines ont été réservées au palais de justice de Victoriaville, devraient être entendus demain après-midi.

C'est à la fin d'avril 1999 que des passants avaient découvert le corps de Marcel Savoie gisant dans un fossé près de sa voiture-taxi. Ils avaient alors alerté les policiers, croyant à un simple accident, mais l'enquête avait plutôt démontré que le père de famille avait été battu et étranglé et que son corps avait été abandonné là par son agresseur.

Lacasse a été arrêté peu après le crime chez un membre de sa famille, à Rivière-du-Loup. Il risque l'emprisonnement à perpétuité s'il est trouvé coupable de meurtre au second degré.

Le meurtre de ce sexagénaire sans histoire qui œuvrait pour Taxi Vétérans depuis plus de 30 ans est le dernier d'une série noire de cinq crimes du genre commis au Québec depuis janvier 1993, alors que Fernand Pelletier avait été tué par deux adolescents à Saint-Émile.

EN BREF

LA MALBAIE

Début du procès de Jacques Émond

Hier, au palais de justice de La Malbaie, avait lieu l'ouverture du procès de Jacques Émond accusé du meurtre de Lucette Boly-McNicoll retrouvée sans vie dans les eaux du fleuve le 21 avril 1999 au Vieux-Port de Québec. En cette première journée, le procureur de la Couronne, M^e Robert Parrot, et

l'avocat de la défense, M^e Jean-Guy Gilbert, ont discoursé sur des points de droit devant le juge Gaston Desjardins de la Cour supérieure, chambre criminelle et pénale, qui entend la cause. Demain se fera le choix des 12 personnes qui composeront le jury. Jeudi, les premiers témoins iront à la barre. J.-F.N.

Et si on parlait

des pieds...



Carol Pouliot, orthésiste du pied.

Pieds sensibles ?

Les Laboratoires Pouliot vous offrent un service complet

- Examen fonctionnel
- Orthèses et chaussures de qualité supérieure

Votre médecin et les orthésistes du pied des Laboratoires Pouliot sont les professionnels à consulter pour trouver une solution durable à vos problèmes de pieds.

- Membre de l'ordre professionnel O. T. P. Q.
- Certifié par le Conseil canadien C. C. C. O. P.
- Détenteur de permis du ministère M. S. S. S.
- Accrédité par R. A. M. O., S. A. A. Q., CSST...

Pour un rendez-vous près de chez vous : 1-800-363-6172

LABORATOIRE POULIOT

2990, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy 652-0100

Brancher les familles sur Internet

Message aux familles

recevant l'allocation familiale de la Régie des rentes du Québec

Le programme « Brancher les familles sur Internet » du gouvernement du Québec vous permet d'accéder à Internet à prix réduit et de bénéficier d'une aide financière pour la location ou l'achat d'un ordinateur.

L'aide accordée

- 75 % des coûts d'accès à Internet pendant deux ans, jusqu'à un montant maximum de 200 \$ par année ;
- un montant de 250 \$ maximum par année, durant deux ans, pour la location d'un ordinateur multimédia ;
- ou
- un montant de 500 \$ pour l'achat d'un ordinateur multimédia.

N.B. La durée minimale d'utilisation d'Internet doit être de 60 heures par mois.

Les familles admissibles

Les familles qui recevront un montant d'allocation familiale de la Régie des rentes du Québec entre le 1^{er} mai 2000 et le 31 mars 2001, qu'elles soient branchées ou non à Internet lors de l'entrée en vigueur du programme le 1^{er} mai 2000.

Comment bénéficier du programme ?

- Communiquer avec le centre d'appels pour :
 - obtenir une attestation démontrant que vous recevez l'allocation familiale ;
 - demander le nom des fournisseurs ou détaillants de votre localité ou de votre région inscrits au programme.

Le versement de l'aide financière

L'aide financière sera accordée par le fournisseur Internet ou le détaillant d'équipements informatiques. Il s'agit d'une réduction du coût mensuel de l'abonnement Internet et du coût de location pour l'ordinateur, s'il y a lieu. Lors de l'achat d'un ordinateur par la famille un rabais de 500 \$ sera consenti par le commerçant.

La période d'inscription

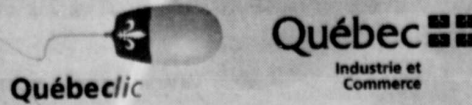
Les familles admissibles ont du 1^{er} mai 2000 au 31 mars 2001 inclusivement pour bénéficier du programme.

L'admissibilité des fournisseurs et des détaillants

Seuls les fournisseurs Internet et les détaillants d'équipements informatiques ayant obtenu un numéro d'inscription du ministère de l'Industrie et du Commerce sont autorisés à offrir ce programme. Pour obtenir le nom des commerçants inscrits de votre localité ou de votre région, contactez le centre d'appels.

Programme Brancher les familles sur internet

Pour communiquer avec le centre d'appels :
Région de Québec : (418) 643-8362
Ailleurs au Québec : 1 888 793-9588



Pour un Québec branché sur l'avenir

Messieurs vous êtes âgés entre 18-55 ans

Compensation jusqu'à 670 \$

Début de l'étude 8 mai 2000

Conditions à respecter :

- non fumeur
- ne pas prendre de médicaments

Anapharm, une entreprise de recherche sur les médicaments, a présentement besoin de volontaires pour participer à une étude clinique.

ANAPHARM

(418) 527-3476 www.anapharm.com 1 888-913-7847
2050 boul. René-Lévesque ouest, Sainte-Foy QC

Il se croyait dans la bonne voie

C'est un homme décontenancé qui a comparu, hier, au palais de justice de Trois-Rivières, pour répondre d'accusations de conduite avec facultés affaiblies causant des lésions, et de conduite dangereuse. Pierre Blais, un retraité de 64 ans résidant à Saint-Patrice-de-Beaurivage, en Beauce, a été impliqué dimanche dans une collision frontale sur l'autoroute 40, à la hauteur de Louiseville. Accompagné de son épouse, il roulait en direction ouest sur les voies réservées aux véhicules se dirigeant vers l'est, et l'a fait pendant une vingtaine de kilomètres. L'accident n'a pas occasionné de blessures graves aux occupants des deux automobiles. Selon l'agent Daniel Lamirande, de la Sûreté du Québec, M. Blais était convaincu de rouler sur l'autoroute 20 vers son domicile. Il doit répondre d'une autre accusation de conduite avec facultés affaiblies pour une infraction remontant au 8 avril. Jusqu'à là, cet ancien concessionnaire d'automobiles n'avait aucun dossier judiciaire. (PC)

SAINT-JOSEPH

Comparution remise

La comparution en cour du conducteur de la voiture dans laquelle a péri Julien Gagné, en fin de semaine, en Beauce, a été retardée à la demande du procureur de la Couronne. M^r Martin Chabot a indiqué hier qu'il avait demandé un complément d'enquête à la Sûreté du Québec avant d'aller plus loin dans ce dossier. Le jeune homme de 22 ans, de Saint-Elzéar, a été relâché et comparaitra par voie de sommation. Il devrait être accusé de conduite avec les facultés affaiblies ayant causé la mort de son copain, également de Saint-Elzéar. Un autre de ses amis repose dans un état grave à l'hôpital. Selon Ann Mathieu, de la SQ, les policiers ont fait un prélèvement sanguin sur le conducteur, et il pourrait s'écouler un mois avant que le résultat soit connu. Le procureur de la Couronne pourrait attendre d'avoir cette information avant de déposer l'accusation. C.S.

SAINT-NICOLAS



COLLABORATION SPÉCIALE, VINCENT FRADET

Brûlée dans sa maison

Une personne a été trouvée morte dans une résidence incendiée de la rue Du Rocher, hier matin, à Saint-Nicolas. Selon toutes les apparences, il s'agit d'un suicide, mais les policiers attendent d'avoir identifié formellement la victime, complètement calcinée, et d'avoir validé une lettre retrouvée accrochée à un arbre, à côté de la maison, pour tirer leurs conclusions. Un bidon d'accélérateur a été trouvé sur les lieux. La

fumée était si dense que les pompiers n'ont pu entrer avant une bonne trentaine de minutes. La maison a été complètement détruite. C'est un livreur de journaux qui a sonné l'alarme vers 5 h. Les policiers de Chaudière-Etchemin ont aussi trouvé un chien dans une voiture stationnée à côté de la résidence. Si la thèse du suicide est confirmée, la victime serait la propriétaire, une femme d'une cinquantaine d'années, a indiqué hier le sergent Alain Jelly C.S.

AUDET

Autre victime de la route

Une autre victime s'ajoute à la liste d'au moins 12 décès sur les routes du Québec pendant la fin de semaine. Valérie Saint-Pierre, 15 ans, de la municipalité de Audet, près de Lac-Mégantic, a péri dans le capotage de la voiture où elle prenait place dimanche soir. Selon le porte-parole de la Sûreté du Québec, Serge Dubord, deux voitures occupées par des jeunes gens qui se connaissaient se suivaient dans le chemin Grenier, à Audet, lorsque le conducteur de la première a perdu le contrôle dans les nids-de-poule qui parsemaient la route. Son auto a été emboutie par la seconde voiture et a fait plusieurs tonneaux. La victime, assise à l'arrière, a été éjectée. Les trois autres occupants de l'auto ont été blessés légèrement, alors que les deux occupants de la deuxième auto s'en tirent sans dommages. Selon

l'agent Dubord, il est possible que le conducteur de la voiture accidentée ait roulé trop vite, compte tenu de l'état du chemin, mais sa vitesse n'était pas excessive, a-t-il précisé. C.S.

MONTMAGNY

Recul mortel

Une fausse manœuvre du conducteur d'une voiture Chrysler Neon pourrait avoir causé la mort de celui-ci et blessé gravement son frère, qui était passager. Rosaire Grégoire, 37 ans, de Notre-Dame-du-Rosaire, est décédé, dans les heures qui ont suivi l'accident, à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Selon les premières constatations policières, l'automobiliste, reculait sur l'autoroute 20 Est, à la hauteur de Saint-Pierre, quand sa voiture a été heurtée, à l'arrière, par une fourgonnette. Le conducteur de celle-ci a été légèrement blessé. L'enquête policière se poursuit. C.V.

LÉVIS

Surplus budgétaire de 1,3 million \$ en 1999

Les neuf conseillers s'en attribuent le mérite exclusif... avant le maire

MARC SAINT-PIERRE
Le Soleil

LÉVIS — La Ville de Lévis a réalisé un surplus budgétaire de 1,3 million \$ en 1999, s'est réjoui le maire Jean Garon, à l'occasion de l'assemblée publique du conseil municipal, hier soir.

Mais avant même que le maire n'ouvre la bouche, le conseiller et porte-parole du groupe de neuf qui détient le pouvoir à l'hôtel de ville, Gilles Lehoullier, et son collègue président du comité des finances, Jean-Claude Bouchard, avaient eux-mêmes annoncé et expliqué le surplus, à l'occasion d'un point de presse précédant l'assemblée.

Et M. Lehoullier avait également revendiqué que cette « belle réussite » soit mise au compte de l'Équipe du progrès exclusivement.

« C'est le résultat d'un travail d'équipe », a notamment dit M. Lehoullier, en donnant à entendre que le maire Garon n'y est pour rien.

« Pour pallier l'absence de leadership à la Ville de Lévis, nous devons demander aux conseillers municipaux siégeant sur les divers comités de redoubler d'efforts afin de maintenir le cap et d'offrir au conseil municipal et à la direction de la ville, une vision cohérente et des orientations en mesure de nous permettre malgré tout d'atteindre nos objectifs. La création du comité des finances s'inscrit dans le cadre précis de l'un de ces objectifs, soit le gel du compte de taxes », a ajouté le conseiller, dont l'équipe occupe neuf des dix sièges de conseiller.

Des chiffres cités par M. Bouchard, repris plus tard par M. Garon, il est ressorti que les entrées de fonds ont été de 865 000 \$ supérieures à ce qui avait été anticipé. Et que dans le même

temps, les dépenses ont été moindres de 452 000 \$, de quoi dégager le surplus de 1,3 million sur des prévisions budgétaires initiales de 47,7 millions \$.

Ce nouveau surplus a porté « le bas de laine » des Lévisiens, selon le mot même du président du Comité des finances, à un total de 3,4 millions \$. Ceci, accroissant la marge de manœuvre de l'administration municipale et lui donnant une base solide pour éponger les éventuels coups durs.

Des propos tant du maire que de ses vis-à-vis du groupe des neuf, il s'est aussi dégagé que la Ville de Lévis paie ses dettes. C'est-à-dire précisément qu'elle a réduit sa dette de 1,8 million \$ en 1999, celle-ci se chiffrait maintenant à 71,5 millions \$. « Cette dette descendra sous la barre des 70 millions \$ si la tendance se maintient », a observé M. Bouchard.

« Les perspectives pour l'année 2000 sont encourageantes », a noté de son côté M. Garon, soulignant que l'horizon des Industries Davie s'est éclairci et que le nouveau président du Mouvement Desjardins, Alban D'Amours, a confirmé que le siège social est à Lévis pour y rester.

« Je suis confiant en l'avenir, mais il faut être vigilant pour que la Ville de Lévis puisse occuper sa place sur l'échiquier régional », a conclu M. Garon.

Du côté du portefeuille des contribuables, les choses vont bien également, selon la liste des comptes de taxes que traditionnellement exhibe M. Bouchard à pareille date chaque année.

Selon cette liste, Lévis se situe bonne deuxième pour le compte de taxes de la maison de 86 500 \$ dans la région de Québec, le plus bas derrière Sillery à 1555 \$.

Le bas de laine des Lévisiens est à 3,4 millions \$

Ce n'est pas en bricolant vos logiciels actuels que vous deviendrez une entreprise d'affaires électroniques.

Seule Oracle offre une suite complète pour les affaires électroniques.

ORACLE
LOGICIELS INTERNET HAUTE PERFORMANCE

www.oracle.com

©2000 Oracle Corporation. Tous droits réservés. Oracle et Logiciels Internet Haute performance sont des marques déposées d'Oracle Corporation. Les autres noms peuvent être des marques de commerce de leur propriétaire respectif.

GALA DE LA RESTAURATION

Choix toujours difficile

La Fenouillère et le Laurie-Raphaël se repartagent la faveur du public

PIERRE CHAMPAGNE
Le Soleil

QUÉBEC — La lutte est toujours très chaude entre le restaurant Laurie-Raphaël et le restaurant La Fenouillère quand vient le temps de reconnaître lequel des deux peut être considéré comme le meilleur restaurant de Québec ou, à tout le moins, le plus populaire au goût des lecteurs du quotidien LE SOLEIL.

Cette année, et pour la troisième année consécutive, c'est le restaurant « La Fenouillère » de Sainte-Foy qui a décroché cet honneur, suivi de près par... Le Laurie-Raphaël. L'an dernier, les deux établissements avaient mérité cet honneur « ex-æquo ».

C'est le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Rémy Trudel, qui a remis la plaque commémorative aux deux propriétaires de cette table renommée, Martin Gosselin et Yvon Godbout.

Par contre, pour ne rien vous cacher, les deux mêmes restaurants, à savoir Le Laurie-Raphaël et La Fenouillère, sont arrivés ex-æquo, cette année, en méritant tous les deux une première place dans la catégorie « Table de Prestige », qui est la catégorie la plus huppée de ce concours de popularité. Le Champlain du Château Frontenac était si près qu'on a failli décréter une triple égalité.

Plus de 500 restaurateurs s'étaient réunis, hier soir, dans la salle de bal du Concorde, pour fraterniser, échanger, et recevoir des premiers prix qui étaient distribués dans une trentaine de catégories. Même le directeur de la restauration de l'hôtel Loew's de San Diego en Californie, Andrew Steegen, qui avait été désigné comme finaliste dans la catégorie du meilleur directeur de la restauration, avait fait le voyage pour être à Québec, hier soir. Bonne décision puisqu'il a effectivement mérité le prix qu'il convoitait tant quand il était le directeur de la restauration du Loew's du Concorde de Québec. L'an dernier, ce prix était allé au directeur de la restauration du Château Bonne Entente, Alain Rabault.

Fidèle à la tradition, LE SOLEIL et la Corporation des restaurateurs honoraient aussi une personnalité qui a consacré sa vie à la restauration dans la région de Québec. Cette année, cet honneur est allé non pas à un restaurateur, mais à un professeur du Centre Intégré en Alimentation et en Tourisme, Daniel Tabouret. M. Tabouret, aujourd'hui directeur adjoint du CIAT, est enseignant en cuisine depuis plus d'un quart de siècle. Il a formé... tout le monde.

Enfin, le restaurant Jonction Café de Sillery a lui aussi été honoré puisque cet établissement célèbre, cette année, le 50^e anniversaire de son ouverture, à l'intersection de Belvédère et de René-Lévesque. On le connaissait au début sous le nom de Jonction Café puisque c'est à cette intersection qu'il fallait changer de tramway pour se rendre dans le « village » de Sillery. La même famille Demers en est propriétaire depuis un demi-siècle.

Plus d'information sur ce 11^e Gala de la restauration, dont le nom des gagnants de toutes les catégories, sera publié dans le cahier *Bonne Chère* de samedi.

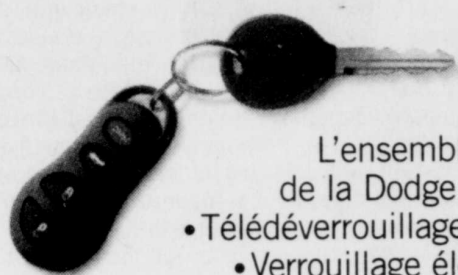


Martin Gosselin et Yvon Godbout, les propriétaires de La Fenouillère.

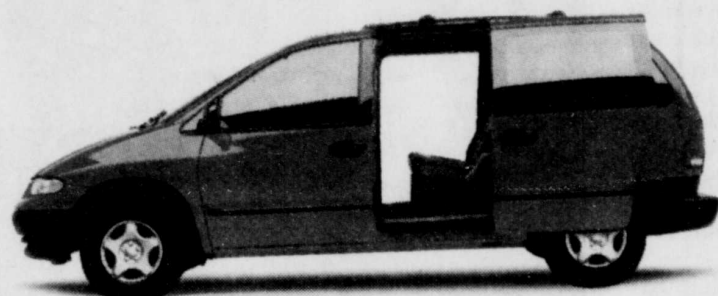
DODGE CARAVAN

LA PREMIÈRE, LA PRÉFÉRÉE, LA PLUS VENDUE AU PAYS!

Comparez les caractéristiques. Comparez le prix. La mini-fourgonnette la plus vendue au pays vous est offerte en ce moment équipée de notre meilleure combinaison de caractéristiques, y compris une deuxième porte coulissante sans frais et un ensemble de sécurité sans frais, tout ça à un prix avantageux.



- L'ensemble de sécurité de la Dodge Caravan 2000:
- Télédéverrouillage et éclairage d'accueil
 - Verrouillage électrique des portes
 - Bouton d'alarme



Porte coulissante sans frais côté conducteur



PRIX D'ACHAT
21 888\$*

LOCATION À
248\$†
par mois

Terme de 36 mois.
Comptant initial de 4 386 \$.
Taxe sur le climatiseur,
transport et préparation inclus.

| OPTIONS DE LOCATION DE 36 MOIS OFFERTES | |
|---|------------------|
| MENSUALITÉ | COMPTANT INITIAL |
| 248 \$† | 4 386 \$ |
| 308 \$† | 2 296 \$ |
| 375 \$† | 0 \$ |

Dodge Caravan 2000: • Moteur V6 • Transmission automatique à quatre rapports • Climatiseur • Lève-glaces et rétroviseurs à commande électrique • Régulateur de vitesse • Volant inclinable • Glaces de custode pivotantes à commande électrique • Sièges pour sept passagers • Sièges à roulettes Easy Out^{MC} • Radiocassette AM/FM stéréo • Verrous arrière à l'épreuve des enfants • Glaces à écran solaire • Poutres de protection latérales • Ensemble de sécurité • Garantie 3 ans ou 60 000 km • Plein d'essence‡ • **Deuxième porte coulissante sans frais.**



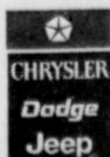
Commanditaire officiel de l'équipe olympique canadienne

Dodge Caravan

LA MINI-FOURGONNETTE LA PLUS VENDUE AU PAYS

www.daimlerchrysler.ca

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep.



* Transport et préparation, taxe sur le climatiseur, immatriculation, assurances, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et taxes en sus. Le prix reflète l'allocation du fabricant consentie au concessionnaire.
† Comptant initial ou échange équivalent. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés à la livraison. Taxe sur le climatiseur, transport et préparation, droits sur les pneus neufs et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers inclus. Taxes, immatriculation et assurances en sus. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 61 200 kilomètres, au taux de 12 ¢ le km. Rachat non requis. Location pour usage personnel seulement. Sous réserve de l'approbation de Services financiers DaimlerChrysler.
‡ Prix d'achat et tarifs mensuels établis d'après la Dodge Caravan 2000 261+ GKD + AAG + AAA à empaquetement court. Le concessionnaire peut vendre/louer à prix moindre et avoir à échanger. Jusqu'à épuisement des stocks. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Offres d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Photos à titre indicatif seulement. JeepSM est une marque déposée de DaimlerChrysler utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada. ® Marque officielle de l'Association olympique canadienne. DaimlerChrysler Canada Inc. est une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. † Plein d'essence à l'achat ou à la location de tout véhicule neuf 2000.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep du Québec



LE QUÉBEC LE CANADA

Les jeunes allophones préfèrent le cégep en anglais

QUÉBEC (PC) — Rendus au niveau collégial, où ils ont le libre choix, plus de 40% des jeunes Québécois issus de l'immigration choisissent un cégep anglais plutôt que de poursuivre leurs études en français.

Selon les dernières données disponibles au ministère de l'Éducation, soit celles de 1998, 41,9% des étudiants allophones, que la loi 101 forçait à fréquenter l'école française au niveau primaire et secondaire, ont choisi de poursuivre leurs études à un cégep anglais lorsqu'ils ont atteint le niveau collégial.

C'est pourquoi le congrès national du Parti québécois sera saisi en fin de semaine prochaine de plusieurs résolutions demandant que l'obligation pour les immigrants de fréquenter les écoles françaises soit étendue au niveau collégial.

Le nombre de transferts linguistiques en faveur du français s'est amélioré au cours des ans lorsqu'on considère le groupe des jeunes allophones arrivant au cégep. Dans les années 1980, la plupart des jeunes allophones qui arrivaient au collégial avaient fait leur cours secondaire en anglais car ils bénéficiaient du libre choix de la langue d'enseignement obtenu avant l'adoption des lois 22 et 101.

Pour les «enfants de la loi 101», c'est-à-dire ceux ayant été forcés de fréquenter l'école française au primaire et au secondaire, il y en a plus que 40% qui transfèrent à l'anglais au niveau collégial.

Pour les militants du Parti québécois de Montréal-Centre, il est donc important que les dispositions de la Charte de la langue française sur le choix de la langue d'enseignement s'appliquent non seulement aux jeunes des niveaux primaire et secondaire, mais aussi à ceux du collégial.

En effet, presque un allophone sur deux qui est sur le marché du travail possède au moins un diplôme collégial. Il faut donc «veiller à ce que l'enseignement du français soit protégé et élargi au delà du secondaire, pour faire en sorte que tout Québécois puisse bénéficier d'une éducation soutenue et avancée, dans la langue officielle du Québec», plaide la résolution des militants péquistes de Montréal-Centre.

Une autre résolution provenant des péquistes de l'Ouest de Montréal (appelée région Ville-Marie) propose également d'aller dans le même sens et de franciser le secteur collégial.

La ministre responsable du dossier linguistique, Louise Beaudoin, a rappelé que ce débat devra être fait entre autres lors des états généraux sur la langue, prévus pour l'automne prochain.

«Il est bien évident que tout cela va se discuter lors des états généraux. C'est pour cela qu'on fait des états généraux», a dit la ministre Beaudoin, à la mi-mars, en rendant publique une étude d'un comité ministériel qui établissait que la situation de la langue française demeure fragile au Québec, près d'un quart de siècle après l'adoption de la loi 101.

Sanctions contre Hanoi

Le Canada réagit contre l'exécution d'une Canadienne au Vietnam



M^{me} Nguyen Thi Hiep, son mari et leurs enfants, en 1979.

■ OTTAWA (PC) — Le Canada déplore l'exécution de la Canadienne Nguyen Thi Hiep au Vietnam et annonce de nouvelles sanctions contre le régime de Hanoi.

De retour d'une visite controversée au Moyen-Orient, le premier ministre Jean Chrétien a soutenu aux Communes que le geste des autorités vietnamiennes était tout à fait «inacceptable.» «Nous déplorons ce comportement absolument inacceptable du gouvernement du Vietnam, a-t-il lancé. Nous avons pris tous les moyens pour qu'il comprenne que ce genre d'actions est inacceptable et que le gouvernement du Canada le condamne.»

Pris de court par l'exécution, la semaine dernière, de M^{me} Nguyen, une Torontoise âgée de 42 ans accusée de trafic de stupéfiants, Ottawa a suspendu tous les contacts ministériels entre les deux pays.

En outre, le Canada cessera d'appuyer la candidature du Vietnam à des forums internationaux, dont l'Organisation mondiale du commerce.

Les discussions au sujet du renouvellement des programmes d'aide du Canada au Vietnam évalués à 60 millions \$ par année, ont également été suspendus «indéfiniment».

Il se peut que des programmes existants soient annulés mais les programmes d'aide humanitaire (envoi de nourriture) ne seront pas touchés.

L'ambassadrice Cécile Latour, qui se trouvait à Ottawa par hasard au moment de l'exécution de M^{me} Nguyen, lundi dernier, aux petites heures du matin, restera à Ottawa indéfiniment, a expliqué le ministre responsable de la Coopération internationale, Maria Minna.

«Elle ne retournera pas. Tous les contacts avec le Vietnam ont été suspendus, nous sommes en train de revoir toutes les options. Il s'agit d'une première étape.»

Jugeant que les explications fournies jusqu'ici sont insatisfaisantes, le Canada a dépêché une note diplomatique à Hanoi. La réponse se fait

toujours attendre.

Le gouvernement canadien réclame également que la dépouille de M^{me} Nguyen soit envoyée à sa famille de Toronto et que la mère de 74 ans de M^{me} Nguyen, qui est toujours en prison à Hanoi, soit libérée.

«Après avoir fait ce qu'ils ont fait — ce que nous déplorons vivement — sans nous avertir et sans attendre les nouveaux éléments de preuve, nous voulons qu'ils envoient la dépouille,» a repris M^{me} Minna.

M^{me} Minna a très mal réagi à l'exécution de la Torontoise. «Ma réaction en était une de colère», a-t-elle signifié aux journalistes. Elle a ajouté que le Canada avait des rapports très amicaux avec le Vietnam, un pays qui semblait montrer une certaine ouverture face aux droits de la personne.

«Nous ne méritons pas d'être traités de cette façon et c'est pourquoi nous agissons ainsi.»

Selon le secrétaire d'État pour la région Asie-Pacifique, Raymond Chan, il semble que les autorités vietnamiennes n'étaient pas «convaincues» du bien-fondé de la preuve fournie par la police de Toronto.

Selon la police de Toronto, M^{me} Nguyen aurait, à son insu, transporté de l'héroïne cachée dans des tableaux qu'elle devait ramener au Canada. Un inconnu lui avait demandé cette faveur en échange de 100 US\$.

Pour sa part, le leader parlementaire des conservateurs, Peter MacKay, trouve la réaction du Canada très timide et embarrassante. «Je trouve que c'est exécrable. C'est un autre indice que la réputation internationale du Canada est en train de dégringoler...»

Selon lui, le Canada se contente de «flirter» avec des sanctions mineures au lieu de prendre une position très ferme pour défendre la cause «d'une citoyenne qui a été exécutée sommairement.»

M. MacKay estime que le gouvernement n'a pas tout fait pour sauver M^{me} Nguyen.

Tous les contacts ministériels sont suspendus

Encore une subvention contestée

Une aide fédérale de 700 000 \$, suivie d'une contribution au PLQ



M. Chrétien a réagi promptement.

JIM BROWN
Presse canadienne

OTTAWA — Une manufacture de vêtements de Montréal, située dans la circonscription fédérale d'Ahuntsic, a reçu une subvention de plus de 700 000 \$ d'Ottawa, en 1997, juste avant de contribuer au financement de la campagne électorale de la députée libérale de la circonscription, Eleni Bakopanos.

Le premier ministre Jean Chrétien a été prompt en Chambre, hier, à considérer que cette pratique était tout à fait normale. «Tout le monde sait au Canada que lorsque nous sommes en campagne électorale, les gens contribuent aux partis politiques. Quand quelqu'un a un bon député, il est toujours heureux d'aider ce député», a-t-il dit.

La subvention de 719 850 \$ a été octroyée à la compagnie «Les Modes Connili Fashion Inc.» en avril 1997, soit

quelques semaines à peine avant le déclenchement des élections fédérales.

Des documents obtenus d'Élections Canada démontrent que cette entreprise a par la suite versé 7000 \$ à la caisse électorale de la candidate libérale de la circonscription, Eleni Bakopanos. Il s'agit de la plus importante contribution à sa campagne électorale.

«S'agit-il d'une simple coïncidence?», a demandé en Chambre le député de l'Alliance canadienne Chuck Strahl, qui a avoué n'avoir cependant à fournir aucune preuve d'infraction criminelle reliée à cet transfert d'argent.

La demande de subvention avait été rapidement approuvée par le ministre du Développement des ressources humaines de l'époque, Pierre Pettigrew.

La députée Bakopanos n'était pas en Chambre hier, et il a été impossible d'obtenir ses commentaires.

PAS ILLÉGAL

Il n'y rien d'illégal dans le fait qu'une compagnie reçoive une subvention et

verse par la suite une contribution financière au parti politique au pouvoir, à moins de prouver que l'argent versé à ce parti a été exigé

ou que la subvention a été accordée à la condition qu'une contribution financière au parti soit faite.

«S'ils insinuent qu'il s'est passé quelque chose d'incorrect, qu'ils le prouvent. Sinon, ils ne devraient pas faire ce genre d'allégations», a dit le vice-premier ministre, Herb Gray, à sa sortie de la Chambre des communes.

La demande de subvention avait été rapidement approuvée par Pettigrew



Seville STS 2000
698\$ /mois
location 48 mois
Transport et préparation inclus

Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 2000 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. *Paiements mensuels basés sur un bail avec le versement initial de 8 410\$ (ou échange équivalent). Option versement initial de 0\$ également disponible. Dépôt de sécurité (825\$) et première mensualité exigés à la livraison. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de 12¢ du km après 80 000 km. Possibilité d'acheter le véhicule à la fin du bail pour 28 562,75\$, taxes applicables en sus. Tous les détails chez votre concessionnaire Cadillac, en visitant le www.gmcanada.com ou en téléphonant au 1 800 463-7483. OnStar

PUISSANTE, PARCE QUE LE TEMPS, C'EST DE L'ARGENT.

Les propriétaires Cadillac ont des privilèges: Garantie Cadillac et entretien régulier sans frais pendant 4 ans ou 80 000 km, assistance routière 24 heures, transport de courtoisie et protection contre les interruptions de voyage.

Une étoile vous guide. Le système OnStar^{MD} comprend, entre autres, les services d'urgence 24 heures sur la simple pression d'un bouton et la localisation par satellite. Pendant un an, l'abonnement au Plan de service Ultra est inclus.

Force et maîtrise sont à votre portée. Puissant moteur V8 Northstar 4,6 L de 300 HP. Brillant système StabiliTrak^{MD} qui détecte les possibilités de dérapage et vous aide à les éviter. La fusion du design et de la technologie.

Cadillac



FÊTE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS

Grabuge à Westmount



Environ 200 jeunes ont pris d'assaut les rues de Westmount, hier soir, pour manifester contre le capitalisme, en marge des célébrations du premier mai. Les policiers, vêtus de leur tenue antiémeute, ont procédé à une centaine d'arrestations. D'autres manifestations, beaucoup moins turbulentes, se sont également déroulées dans les rues de Vancouver et de plusieurs villes canadiennes. (PC)

Bouchard discute pauvreté

MONTRÉAL (PC) — À l'occasion de la fête internationale des travailleurs, hier, des représentants syndicaux et de groupes communautaires ont convaincu le premier ministre Bouchard de l'urgence de travailler à l'élimination de la pauvreté.

« Avec la croissance économique importante au Québec, au Canada et en Amérique du Nord des dernières années, il est inadmissible qu'il y ait de plus en plus de problèmes de pauvreté, a déclaré le président de la FTQ, Henri Massé, à l'issue d'une rencontre de deux heures avec M. Bouchard.

« Il faut mettre les bouchées doubles. Il faut qu'il y ait une meilleure répartition de la croissance économique. Les gouvernements ont un rôle important à jouer là-dedans. On demande au premier ministre d'adopter une loi sur l'élimination de la pauvreté », a poursuivi le leader syndical.

Au premier ministre Bouchard, les porte-parole syndicaux et communautaires ont suggéré de mettre autant de zèle et de détermination à éli-

miner la pauvreté que son gouvernement en a mis à équilibrer les finances publiques.

Le projet de loi antipauvreté envisagé par le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté, dirigé par Viviane Labrie, comporterait un mécanisme faisant en sorte qu'avant d'entreprendre une action, le gouvernement serait tenu de s'assurer que celle-ci ne viendrait pas augmenter le fardeau des pauvres, au minimum.

Le cas échéant, la loi ne serait pas légitime.

PROMESSE

Le collectif a décroché la promesse d'une rencontre avec les membres du caucus du Parti québécois le 13 mai, suivie d'une autre réunion avec le premier ministre.

« Dans les deux dernières années, le collectif a écrit un projet avec des milliers de personnes. Le premier ministre s'est dit impressionné de tout le travail qui avait été fait », a rapporté M^{me} Labrie.

M. Massé a expliqué que la réalité démontre abondamment qu'il ne suffisait pas d'augmenter la croissance économique pour éliminer la pauvreté et le chômage.

« Après huit années de prospérité économique, les problèmes de pauvreté continuent d'augmenter », a-t-il fait valoir.

Si le gouvernement accepte de mettre la table, le mouvement syndical sera de la partie, a soutenu M. Massé.

« On est sûrement capable dans le milieu syndical de nous questionner encore sur l'entrée des jeunes dans le milieu du travail et sur d'autres mesures. Il faut que ça se fasse tout le monde en même temps », a-t-il dit.

Ont également assisté à la rencontre d'hier le président de la CSN, Marc Laviolette, François Vaudreuil de la CSD, Monique Richard de la CEQ, Serge Roy du Syndicat de la fonction publique, Thérèse Hurteau-Farinas, de Solidarité populaire Québec et une représentante de la Fédération des femmes du Québec.

RÉFORME DE L'ASSURANCE-EMPLOI

Des enjeux psychosociaux
La proposition du Bloc reçoit l'appui de groupes d'aide aux chômeurs

OTTAWA (PC) — À l'occasion de la Fête internationale des travailleurs, les organismes d'aide aux chômeurs ont donné hier leur appui à la proposition du Bloc québécois de réformer l'assurance-emploi.

Le Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE) soutient qu'Ottawa refuse de respecter ses obligations à l'égard des chômeurs, une situation qui alimente la pauvreté au pays.

« En 1990, 83% des chômeurs avaient droit au régime, on en est maintenant à 40%. On en est revenu à la couverture qui existait en 1940 alors qu'il y a des surplus de 6 à 8 milliards\$ chaque année », a expliqué un porte-parole du MASSE, Hans Marotte.

« Nous, ce qu'on voit, c'est la réalité en arrière de ces chiffres, a-t-il poursuivi. De plus en plus, il existe une détresse psychologique chez les chômeurs. C'est plus qu'une réalité économique, il y a maintenant des enjeux psychosociaux. »

La proposition globale du Bloc prévoit entre autres que les travailleurs autonomes seront admissibles au régime, que les pénalités pour chômeurs fréquents seront retirées, que la durée des prestations sera augmentée et que les surplus de la caisse seront versés dans un compte autonome. Bref, il s'agirait d'abolir une bonne partie des changements amenés par la transformation de l'assurance-chômage en assurance-emploi il y a deux ans.

Le député bloquiste Paul Crête, qui pilote le projet, a indiqué qu'il fait sienna la suggestion du MASSE qui propose de hausser de 55 à 60% la proportion du salaire assurable. Cette mesure coûterait à elle seule 600 millions\$ par année.

M. Crête affirme que les effets négatifs de la réforme de l'assurance-emploi sont évidents sur la société canadienne. « Pourquoi y a-t-il un accroissement de la pauvreté au Canada dans une période de prospérité économique? Parce que les programmes sociaux ne jouent pas leur rôle. »

Et, à son avis, l'assurance-emploi constitue un programme social et devrait servir à redistribuer la richesse entre les individus et les régions au Canada.

La fièvre hémorragique du West Nile menace le Canada

SIMCOE, Ont. (PC) — Les scientifiques du gouvernement fédéral viennent de signaler l'arrivée possible au Canada d'un virus qui était, jusqu'à l'an dernier, inconnu en Amérique du Nord.

Le virus de la fièvre hémorragique du West Nile a été détecté pour la première fois à New York, à la fin de l'été dernier. Bien qu'il n'ait pas été détecté au Canada, les biologistes accélèrent leurs programmes de surveillance en prévision de son arrivée, peut-être dès cet été.

Le virus cause l'encéphalite chez les humains. Il est transmis par des piqûres de moustiques infectés. Environ 10% des personnes infectées par le virus en meurent. L'an dernier, sept décès lui ont été attribués à New York, y compris celui d'un Canadien.

Il ne s'agit pas de provoquer la panique, mais il faut être préparé adéquatement, explique le docteur Ian Barker, du « Canadian Cooperative Wildlife Health Centre », à l'Université de Guelph, en Ontario. Ce spécialiste fait partie d'un groupe de scientifiques du ministère fédéral de la Santé et de représentants des services de santé, d'agriculture et de ressources naturelles des provinces de l'est du pays, qui travaille à mettre sur pied un système de surveillance de l'évolution du virus.

Les oiseaux sauvages sont les principaux « hôtes » du virus, c'est grâce à eux qu'il voyage. Quand un moustique pique un volatile infecté, il peut attraper le virus et le transmettre au prochain animal qu'il piquera.

Puisque plusieurs espèces d'oiseaux susceptibles de porter le virus migrent, les scientifiques croient possible que des oiseaux qui hivernent au sud transportent le virus au nord, avec le printemps.

Le virus de la fièvre du West Nile a été isolé pour la première fois en 1937 en Ouganda. Il a depuis été retrouvé en Afrique du Nord, dans le sud de l'Europe, au Moyen-Orient et en Asie du Sud.

GRAND AM de Pontiac.
Vos désirs sont des ordres.



Elle n'a pas juste l'air sportif, elle vous met aux commandes.

- Moteur Twin Cam 2,4 L de 150 HP • Boîte automatique
- 4 vitesses avec traction asservie
- Siège arrière à dossier divisé rabattable • Système antibloccage aux 4 roues • Sacs gonflables côtés conducteur et passager • Suspension indépendante aux 4 roues • Climatiseur
- Verrouillage automatique des portes
- Radiocassette AM/FM stéréo • Volant inclinable • Dispositif antivol PASSLock

Options de paiement

| Comptant (ou échange équivalent) | Mensualité |
|----------------------------------|------------|
| 0 \$ | 342 \$ |
| 1 882 \$ | 288 \$ |
| 3 253 \$ | 248 \$ |

248 \$/mois
Location 36 mois
Transport et préparation inclus

2,9%
à l'achat jusqu'à 48 mois

20 798 \$
à l'achat**

Pour 298 \$ par mois obtenez la Grand AM GT avec en plus, les équipements suivants :

- Puissant moteur V6 Ram Air 3,4 L de 175 HP • Freins à disques aux 4 roues • Régulateur de vitesse • Vitres et rétroviseurs à commande électrique • Roues de 16 po. en aluminium coulé avec pneus performances • Radio AM/FM stéréo avec lecteur de disques compacts et 6 haut-parleurs
- Sièges baquets de luxe avant avec réglage électrique



Grand AM GT

Options de paiement

| Comptant (ou échange équivalent) | Mensualité |
|----------------------------------|------------|
| 0 \$ | 395 \$ |
| 1 904 \$ | 338 \$ |
| 3 256 \$ | 298 \$ |

298 \$/mois
Location 36 mois
Transport et préparation inclus

2,9%
à l'achat jusqu'à 48 mois

24 998 \$
à l'achat**

Grand Am. La passion de conduire.



L'Association Marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec vous suggère de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 2000 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. * Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (voir tableau de mensualités). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'un bail plus 475 \$ et première mensualité exigées à la livraison. Frais de 12¢ du km après 60 000 km. Possibilité d'acheter le véhicule à la fin du bail pour 10 965,60 \$ (Grand Am) et pour 13 347,60 \$ (Grand Am GT). Taxes en sus. ** À l'achat, préparation incluse, transport (Grand Am SE et Grand Am GT: 770 \$), immatriculation, assurance et taxes en sus. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Exemple de financement de 25 000 \$ à 2,9% : 48 versements de 552,25 \$, coût en intérêts de 1 508 \$, coût total de 26 508 \$. *** Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Un échange de véhicule peut être requis. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le www.gmcanada.com



Pour un Québec branché

Le gouvernement met en branle son programme pour faciliter l'accès à Internet

MONTRÉAL (PC) — Les familles québécoises qui reçoivent des allocations familiales peuvent bénéficier, depuis hier, du programme d'achat d'ordinateur et de branchement à Internet.

Quelque 600 000 familles peuvent ainsi recevoir 500 \$ pour l'achat d'un ordinateur neuf, et jusqu'à 200 \$ par année, pendant deux ans, pour le branchement à Internet. On peut aussi recevoir jusqu'à 250 \$ par année, pendant deux ans, pour les frais de location d'un ordinateur.

Et même les familles qui sont déjà branchées peuvent bénéficier « rétroactivement » du programme de 120 millions \$ annoncé dans le dernier budget québécois, le 14 mars dernier.

Il suffit de s'inscrire par téléphone, d'ici le 31 mars 2001, en composant le 1-888-793-9588 ou, dans la région de Québec, le 643-8362. Ceux qui sont déjà branchés peuvent aussi obtenir des informations en consultant le site www.familles.mic.gouv.qc.ca.

La Régie des rentes du Québec enverra alors par la poste une attestation confirmant que la famille reçoit des allocations familiales, et une liste des commerçants participants — eux aussi doivent s'inscrire.

Les bénéficiaires du programme pourront dès lors magasiner leur ordinateur et leur fournisseur de services Internet, « au meilleur rapport qualité-prix », espère le ministre de l'Industrie et du Commerce, Guy Julien, responsable du programme.

C'est le commerçant ou le fournisseur de services Internet qui demande un remboursement au gouvernement, ce qui rend l'affaire plus facile pour les bénéficiaires au budget serré.

Le ministre délégué à l'Autoroute de l'information, David Cliche, estimait hier à Montréal qu'une famille pouvait se procurer un ordinateur pour environ 1000 \$ — donc déboursier de sa poche 500 \$. Mais les internautes savent qu'avec 1000 \$, on ne va pas bien loin, sans compter les taxes.

De plus, un branchement aux services Internet coûte un peu plus de 300 \$ par année. Le programme couvre 75 % des coûts d'accès, jusqu'à concurrence de 200 \$ par année. Les familles devront donc payer environ 8 \$ par mois, ce qui constitue quand même une bonne affaire par rapport aux 26 ou 27 \$ payés par les autres.

À ceux — comme l'opposition libérale — qui ont soulevé le fait qu'on peut maintenant accéder à Internet gratuitement, le ministre Cliche répond que ces entrepreneurs, souvent américains, prennent bien soin de noter au passage l'adresse électronique du client pour ensuite « l'engloutir de courriels publicitaires ».

De plus, ces offres seraient faites pour les internautes de Montréal, Québec et certaines autres régions seulement, a soutenu le ministre, qui espère de plus que les familles se tourneront vers un moteur de recherche québécois comme Copernic.

L'objectif du gouvernement du Québec est de brancher en un an 200 000 familles gagnant 54 000 \$ ou moins. « L'action du gouvernement dans ce dossier s'appuie sur plusieurs études qui démontrent que le Québec enregistre un retard par rapport au reste du Canada et aux États-Unis relativement au branchement des familles sur Internet », a expliqué hier le ministre Julien en conférence de presse.

NÉGOS AVEC LA SQ

Lentement mais sûrement

QUÉBEC (PC) — Les négociations progressent lentement mais sûrement entre le gouvernement et l'Association des policiers provinciaux représentant les 3600 agents syndiqués de la Sûreté du Québec.

Tenus au point mort durant des mois, les pourparlers ont repris fin mars et se sont intensifiés au cours des derniers jours, laissant croire que les deux parties cherchent enfin à clore ce dossier. « Les discussions sont correctes mais il ne s'agit pas de discussions de fin de négociations. Nous ne sommes pas dans un « crunch » mais ça avance », a confié hier un porte-parole du Conseil du trésor, bien au fait du dossier.

« Ça ne va pas mal, ça travaille », a renchéri Michel Capistran, de la direction des communications de la SQ.

À l'Association des policiers provinciaux du Québec, on a confirmé que les négociations avec Québec allaient bon train mais qu'aucune déclaration publique ne sera faite pour le moment.

Le président de l'APPQ, Tony Canavino, a fait savoir hier qu'il parlera aux journalistes « aussitôt qu'il y aura du nouveau ». On estime à la SQ que la pression grandit sur le chef syndical: son mandat prendra fin en juin prochain et cela fera deux ans que la convention collective est échu.

Hier, les négociateurs patronaux et syndicaux étaient toujours penchés sur les clauses normatives, évitant d'aborder les aspects salariaux du contrat de travail.

L'APPQ demande un rattrapage salarial immédiat de 6,9 % et une augmentation additionnelle de 7,5 % sur trois ans. Le gouvernement offre 9 % sur quatre ans, soit la hausse accordée aux autres employés de l'État. Il a toutefois débordé de son cadre budgétaire avec les infirmières et semble disposé à en faire autant avec les médecins.

La convention est échu depuis deux ans

EN BREF

ALLIANCE CANADIENNE

Peschisolido se retire et appuie Long

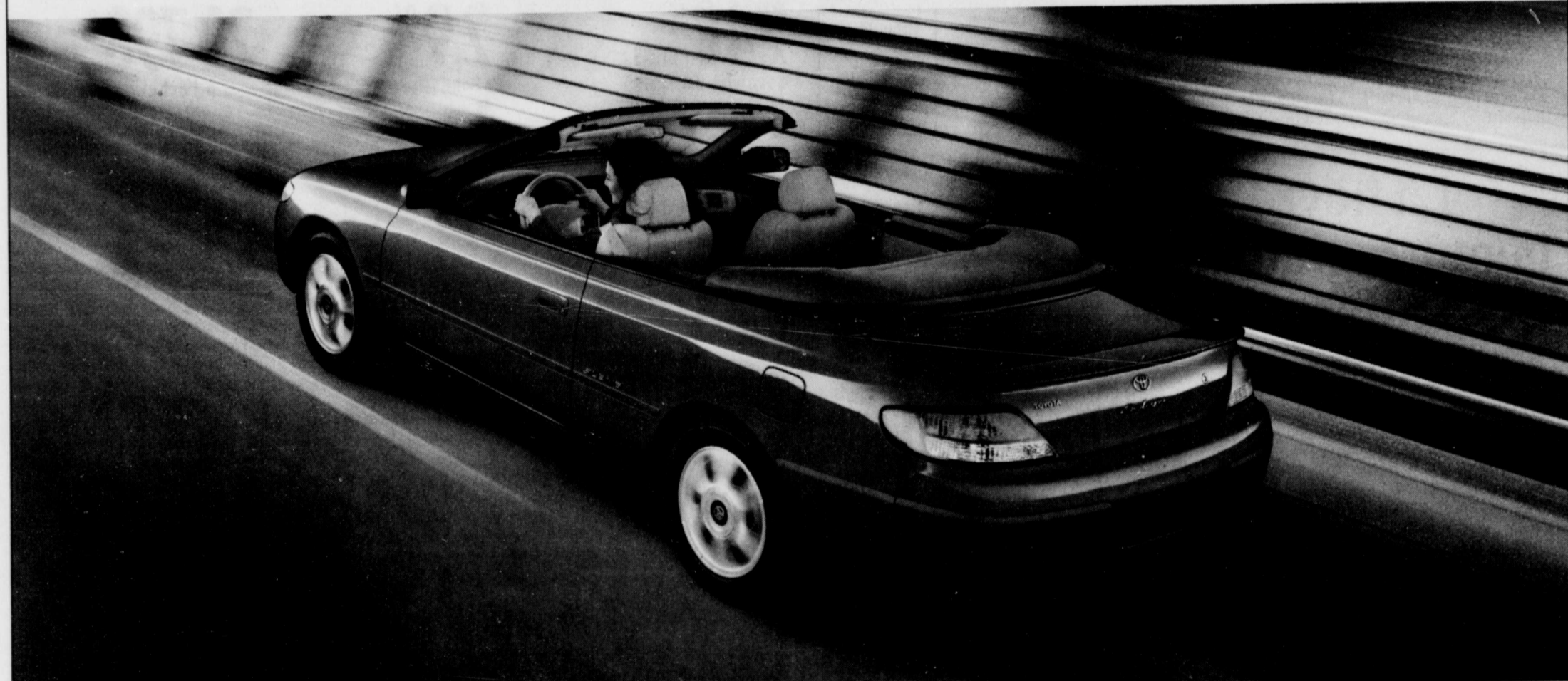
L'avocat torontois Joe Peschisolido se retire de la course au leadership de l'Alliance canadienne, et donne son appui à son rival Tom Long. C'est une bonne nouvelle pour M. Long, qui se décrit comme le candidat le mieux placé pour représenter l'Alliance en Ontario, où ce nouveau parti a désespérément besoin d'une percée aux prochaines élections fédérales. Les propres conseillers de M. Peschisolido ont plutôt décidé d'appuyer l'ex-ministre des Finances de l'Alberta, Stockwell Day. (PC)

Mike Harris poursuivi

La famille de Dudley George, un autochtone abattu durant une manifestation en 1995, intente une poursuite contre le premier ministre Mike Harris qu'elle accuse de ne pas respecter le processus judiciaire en refusant de divulguer certains documents. La poursuite a été déposée hier en Cour supérieure de l'Ontario. Ces documents portent sur l'intervention policière qui s'est conclue par le décès de George, qui participait à une barricade dans le parc provincial Ipperwash, situé près de Sarnia. (PC)



L a S o l a r a . Ç a d é c o i f f e .



Le cabriolet Camry Solara 2000

Faufilez-vous sur la voie de dépassement et filez comme le vent.

Ses 200 ch sont prêts pour la conduite grisante.

Il changera votre look en un *coup de vent*.

 **TOYOTA**
1 888 TOYOTA-8 • www.toyota.ca

• Votre concessionnaire Toyota est fier de commander les Jeux olympiques spéciaux canadiens.

Les jeunes Inuits seront mieux encadrés

Québec investit plusieurs millions \$ pour créer un réseau de maisons d'accueil

CLAUDETTE SAMSON
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le ministre Gilles Baril annoncera aujourd'hui la mise en place d'un réseau communautaire de maisons d'accueil pour les jeunes Inuits, qui joueront un rôle de premier plan en matière de loisirs et de prévention. Québec investira 1,8 million \$ dans ce projet pour la première année, et 3,3 millions annuellement par la suite.

Cette annonce, qui survient au terme d'une tournée de trois jours dans le Grand Nord québécois du ministre délégué à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse et responsable du Loisir, du Sport et du Plein air, s'inscrit dans la foulée du Sommet du Québec et de la jeunesse.

Les premiers crédits seront disponibles pour l'année 2001-2002.

Les sommes investies permettront notamment l'embauche de personnel et la mise en place de programmes d'activités et d'intervention.

L'attaché de presse du ministre, Thierry Audin, a indiqué hier qu'elles permettront aux jeunes Inuits d'avoir accès à une gamme de services non dispensés jusqu'à présent.

Outre les activités parascolaires supervisées, il est question d'aide aux travaux scolaires, de prévention de la consommation de drogues et d'alcool, de prévention contre le suicide, de programmes favorisant une meilleure alimentation et l'activité physique, etc.

DES BESOINS IMMENSES

Pour le directeur de la programmation à la Régie régionale de la santé du Nunavik, Jean Gratton, il s'agit là d'une « très bonne nouvelle ».

Les moins de 21 ans représentent au moins 50 % de la population du Nunavik, qui est d'environ 9000 habitants, disait-il hier, lors d'une entrevue téléphonique.

Répartis dans 14 villages, soit sept sur la côte de l'Ungava et autant sur la côte de l'Hudson, ces jeunes « ont besoin d'adultes qui s'occupent d'eux, ils ont besoin d'être guidés et non laissés à eux-mêmes », résume-t-il.

À Kuujuaq, village de 2000 habitants où lui-même se trouve, la situation est moins pire, car en plus de l'aréna, il y a le gymnase et la piscine. Malgré tout, il n'est pas rare de voir des petits de 10 ou 12 ans traîner dehors jusqu'à 2 h du matin, dit-il.

Les adultes, aux prises avec d'importants problèmes de consommation d'alcool, ne sont pas toujours en mesure de remplir leurs responsabilités parentales. C'est là un autre défi qui devra être relevé, souligne d'ailleurs Jean Gratton.

Avec un taux de suicide parmi les plus élevés au monde et une importante consommation de drogue et d'alcool, les jeunes Inuits ont sérieusement besoin d'être pris en charge. L'arrivée de maisons de jeunes dans chacun des villages est vue comme une bouffée d'air frais, selon M. Gratton, un travailleur social qui a joint le Grand Nord il y a 11 ans.

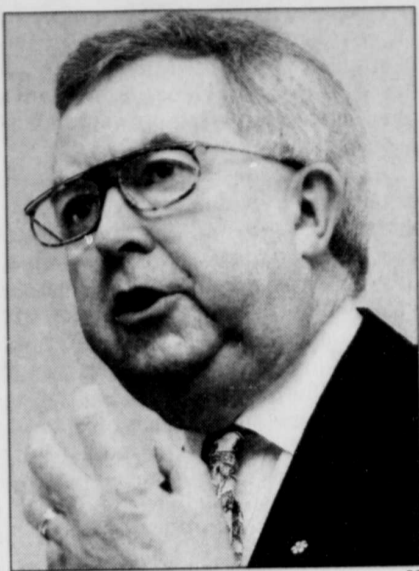
Les diverses communautés n'attendent d'ailleurs pas l'année 2001 pour mettre certains projets en branle.

Dès cet été, annonce M. Gratton, des travailleurs de rues iront au devant des adolescents, pour faire du travail de prévention. Il est clair qu'un lieu de rassemblement et des loisirs organisés viendront ajouter beaucoup.

Des projets de pares pour les plus petits, sous la supervision d'adultes bénévoles, seront également consolidés.

Clark demeure imperturbable

Le chef du PC soutient que ce serait une erreur de tenir trop hâtivement son parti pour vaincu



Pour Joe Clark, en politique, le vent peut tourner très rapidement.

OAKVILLE, Ont. (PC) — Le chef du Parti progressiste-conservateur, Joe Clark, demeure imperturbable, malgré les défections dans ses rangs au profit de la nouvelle Alliance canadienne.

Il soutient que ce serait une erreur de tenir trop hâtivement son parti pour vaincu.

« Il n'y a pas si longtemps on disait au premier ministre de l'Ontario, Mike Harris, qu'il devrait renoncer à l'aile provinciale du parti conservateur parce qu'il n'avait aucune chance de l'emporter », a dit M. Clark, hier, après avoir pris la parole devant un groupe de gens d'affaires. Or, après une décennie de purgatoire, le parti conservateur a pris le pouvoir en 1995, puis a obtenu un deuxième mandat en 1999.

M. Clark a soutenu hier avec philosophie que deux décennies de vie politique lui avaient appris qu'en politique le vent peut tourner parfois très rapidement.

Il a aussi cité en exemple le Nouveau-Brunswick, où le chef conservateur Bernard Lord était donné perdant, lors du scrutin de 1997, ce qui ne

l'a pas empêché de prendre le pouvoir et de former un gouvernement majoritaire.

NOUVEAU PROGRAMME

« Nous bâtissons une base solide à travers le pays. Nous travaillons fort sur le programme du parti. Nous parlons de dossiers qui préoccupent les Canadiens, qui veulent savoir où notre parti se situe », a-t-il dit.

Le ministre des Finances de l'Ontario, Ernie Eves, a renoncé il y a deux semaines à être membre du parti conservateur fédéral pour appuyer un des candidats à la direction de l'Alliance canadienne, l'Ontarien Tom Long.

Cette défection fait partie d'une série de départs récents, dont celui du député québécois André Harvey, du parti dirigé par Joe Clark.

Mais le chef conservateur entend regagner la confiance de la population grâce notamment à un tout nouveau programme politique, dont on connaîtra le contenu au cours du congrès du parti qui se déroulera à Québec, à compter du 12 mai.

Mère, sœur, fille et amie. Le charme sans pareil de la femme.

Exclusivités Birks, en émeraudes et diamants.
Bague, or jaune et blanc
18 carats, 2 500 \$.
Collier, or 18 carats, 1 800 \$.
Boucles d'oreilles, or
18 carats, 975 \$.

BIRKS

PIERRES PRÉCIEUSES. depuis 1879

BIRKS

Place Ste-Foy 653-4035
1 800 682 2622 www.birks.com

loto-québec résultats

Banco
Tirage du 2000-05-01
01 07 10 11 15
16 27 31 32 34
36 42 43 47 50
56 57 61 66 67

Quintissime
Tirage du 2000-05-01
3 4
870 6177

Extra
Tirage du 2000-05-01
NUMÉRO: 397593

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

CHRYSLER PT CRUISER 2001

GOSSELIN
ST-NICOLAS 831-2050
Chrysler / Dodge / Jeep

ELLE EST ENFIN ARRIVÉE
VENEZ-EN FAIRE L'ESSAI
DÈS MAINTENANT

www.gosselinauto.com

Québec ce soir dévoile les trésors de la Syrie

Syrie, terre de civilisations... bientôt au Musée de la civilisation

une invitation de NOVARTIS et la capitale nationale du Québec

À GAGNER CHAQUE SEMAINE
Un chèque-cadeau échangeable chez Sillons le disquaire, d'une valeur de 100 \$, un livre *Syrie, terre de civilisations*, offert par le Musée de la civilisation ainsi qu'une paire de billets pour l'exposition.

GRAND PRIX À LA FIN DU CONCOURS
Un micro-ordinateur de marque Hewlett Packard Brio Pentium III 550 offert par Profex Informatique, avec imprimante, carte vidéo, lecteur de CD ROM et plus! Le tout d'une valeur approximative de 3 000 \$!

POUR PARTICIPER:
Regardez le *Québec ce soir*, du lundi au vendredi entre 18 h et 19 h, surveillez la capsule-concours et remplissez le coupon ci-contre en répondant à la question sur les trésors de Syrie posée aujourd'hui.

Québec ce soir dévoile les trésors de la Syrie

QUESTION DU MARDI
De quelle matière étaient fabriqués les sarcophages servant aux commerçants riches et aux fonctionnaires importants?

Réponse: _____

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Code postal: _____

Tél. résidence: _____ Tél. bureau: _____

Retourner ce coupon par la poste à: Radio-Canada, Concours Québec ce soir dévoile les trésors de la Syrie C.P. 10 400, Sainte-Foy (Québec) G1V 2K2 ou le déposer au bureau de Radio-Canada de votre région, avant le 10 mai 2000 à 16 h. Réservé aux 18 ans et plus. Règlements disponibles à Radio-Canada et au Musée de la civilisation. Chaque coupon doit être inséré dans une enveloppe. Un coupon par enveloppe. Tirage le jeudi 11 mai 2000.

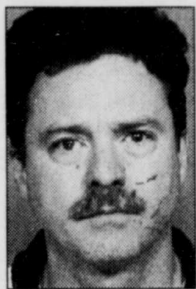
Radio-Canada Télévision LE SOLEIL MUSÉE DE LA CIVILISATION Québec SILLONS PROFEX

Sonia Duval est jugée non coupable

Sonia Duval, 27 ans, accusée du meurtre de son fils et de tentative de meurtre sur ses deux autres enfants, a été déclarée hier non coupable en raison de troubles mentaux. Elle sera soignée à l'Institut Philippe Pinel de Montréal tant que son état de santé l'exigera. En octobre dernier, Sonia Duval avait mis le feu à la résidence familiale de Saint-Colomban, dans les Laurentides, à l'aide de quatre litres de mazout. Selon la preuve, M^{me} Duval, qui avait planifié un suicide collectif, était incapable de percevoir comme mauvais le geste qu'elle allait poser. Au contraire, en fait, elle croyait qu'il serait bénéfique pour ses trois enfants. (PC)

Robert Gaudette est accusé du meurtre de sa conjointe

Robert Gaudette, 41 ans, accusé du meurtre de sa conjointe Cindy Boucharde, a comparu brièvement hier au palais de justice de Montréal. Inculpé de meurtre non prémédité, Gaudette, qui a été arrêté la fin de semaine dernière, reviendra en cour le 15 mai. Le corps de Cindy Boucharde, 43 ans, a été retrouvé dimanche dans un conteneur à déchets du parc industriel d'Anjou, sur l'île de Montréal. Depuis vendredi, Robert Gaudette af-



Robert Gaudette

firmaient que sa femme avait été victime d'un enlèvement. Marié depuis dix ans, le couple exploitait un commerce de nettoyage à Anjou. C'est à la suite d'une dispute survenue jeudi que Gaudette aurait tué sa femme. (PC)

Roby pourrait être déclaré délinquant dangereux

L'audience visant à déterminer si l'ancien joueur du Maple Leaf Gardens de Toronto, John Roby, est un délinquant dangereux, a débuté hier, à Toronto. Roby a été reconnu coupable, l'an dernier, de 35 accusations d'agressions sexuelles contre des enfants, qui auraient été commises pour la plupart au Maple Leaf Gardens ou au domicile de l'inculpé. Hier, le juge Victor Paisley a décidé qu'une accusation d'agression qui pèse contre l'homme âgé de 57 ans ne ferait pas l'objet d'un procès séparé à la fin du mois, mais serait plutôt intégrée à l'audience actuellement en cours. Roby est accusé d'avoir mordu un gardien de prison, en 1998, pendant le déroulement de son procès. Apparemment, Roby était extrêmement agité et un gardien aurait tenté d'intervenir en posant la main sur son épaule et en lui disant de se calmer. Mais l'accusé se serait alors étiré le cou pour mordre la main du gardien, a déclaré hier une agente des Services correctionnels, Jo-Anne Cameron. Cette allégation fera partie des arguments invoqués par la Couronne pour démontrer que Roby représente une menace pour la société et qu'il est trop dangereux pour être remis en liberté. La Couronne a donc accepté de retirer l'accusation d'avoir agressé le gardien, jugeant qu'il était plus important de faire en sorte que Roby soit déclaré criminel dangereux. (PC)

Second procès pour le policier Marc Saint-Germain

Le second procès du policier Marc Saint-Germain, de la Sûreté du Québec, s'ouvrira cette semaine au palais de justice de Montréal. Impliqué en octobre 1994 dans un accident de la route qui avait coûté la vie à quatre autres policiers qui prenaient place à bord du véhicule qu'il conduisait, le policier Saint-Germain avait été condamné à purger six ans de pénitencier au terme d'un procès tenu à Québec. Aussitôt le verdict rendu, les avocats du policier en avaient appelé de la décision. En juin 1999, la Cour d'appel du Québec leur donnait raison et ordonnait la tenue d'un nouveau procès, le juge du premier procès n'ayant pas, à son avis, renseigné adéquatement le jury du verdict possible de conduite dangereuse et n'ayant pas formulé adéquatement la notion de doute raisonnable. Lors de l'accident survenu le 27 octobre 1994, les policiers revenaient d'une fête dans un bar de Trois-Rivières-Ouest. Alors qu'il roulait dans une bretelle d'accès à l'autoroute 55, le véhicule des policiers a soudainement frappé un fardier. Quatre policiers y

ont perdu la vie, le policier Saint-Germain s'en tirant, pour sa part, avec des blessures mineures. Le policier Saint-Germain est en liberté depuis le début des procédures. (PC)

ATTENTAT CHEZ BIOCHEM PHARMA Réal Bastien était libre

Condamné à huit ans de prison pour avoir commis un homicide et avoir tenté de faire exploser les locaux de BioChem Pharma, Réal Bastien, devenu délateur, était un homme libre après avoir purgé... huit mois. Au surplus, Bastien (38 ans) avait un passé criminel de 25 ans. Il témoignait, hier encore, au procès de Steven Thresh (25 ans) et de sa conjointe Carole Perron (30), accusés d'avoir manipulé frauduleusement la valeur de BioChem Pharma en novembre 1997. On reproche en outre à Thresh d'avoir organisé avec Bastien, au même moment, les explosions aux bureaux de la firme, à Laval et à Montréal. Leur idée était de faire baisser subitement la valeur du titre BioChem Pharma afin d'empocher ensuite un fabuleux profit quand le titre reprendrait de la valeur. (PC)

LES SALONS DES AÎNÉS



ENTRÉE GRATUITE

Dès jeudi

Une invitation de UNIPRIX

200 EXPOSANTS

ANIMATION CONTINUE

jeudi et vendredi de 10h à 21h samedi et dimanche de 10h à 17h

DU 4 AU 7 MAI aux Galeries de la Capitale



L'Honorable Lise Thibault, Lieutenant-Gouverneur du Québec, présidente d'honneur

KEBEC 2000 rapprochons-nous

L'Honorable Madame Lise Thibault, Lieutenant-Gouverneur du Québec, vous invite au grand rassemblement «KEBEC 2000» dont elle est la présidente d'honneur. «KEBEC 2000» se tient du 4 au 21 mai 2000 aux Galeries de la Capitale.

Projection du film LE PREMIER EMPEREUR et conférences sur la Chine tous les jours à 9h

M. André Guillemette, président du Salon des aînés, donne des conférences (avec diaporama sur écran géant IMAX), du jeudi 4 au dimanche 7 mai à 9h, suivies de la projection du film IMAX «Le premier empereur».

Pour réservation: (418) 627-7658, poste 2225. Coupon-rabais IMAX à l'accueil du Salon

Québec Canada

Voyage CAA-Québec, le Bureau touristique de Chine et le Salon des aînés vous invitent au FESTIVAL DES AÎNÉS DE CHINE. Plus de 250 Québécois ont effectué ce voyage depuis huit ans et en sont revenus éblouis. Pour informations, communiquez avec l'agence de voyage CAA



Du 1er au 14 mai 2000



Plus de 50 marques réputées en solde jusqu'à 50% de rabais

- Garantie minimale de 3 ans
- Changement de pile à vie
- Meilleur prix, meilleur choix

GUCCI SWISS ARMY LONGINES TISSOT MOVADO

WEBSTER BIJOUTERIE

- Succursales
- Place de la Cité 656-6657
 - Galeries de la Capitale 627-8278
 - Galeries Charlesbourg 622-1075
 - Carrefour Charlesbourg 626-2141
 - Place l'Ornière 843-1710
 - Place de Quatre-Bourgeois 659-1555
 - Galeries Chagnon 835-3756
 - Carrefour Beauport 661-5782

Couple évolué recherche troisième partenaire.

Obtenez-en 2 pour le prix de 1

Chez tous les pharmaciens participants. Offre d'une durée limitée sur les paquets spécialement identifiés. Consultez votre pharmacien au besoin.

CLARITIN

SANS SOMNOLENCE

24 heures

- Picotement des yeux et larmolement
- Éternuements
- Écoulement nasal

CLARITIN

SANS SOMNOLENCE

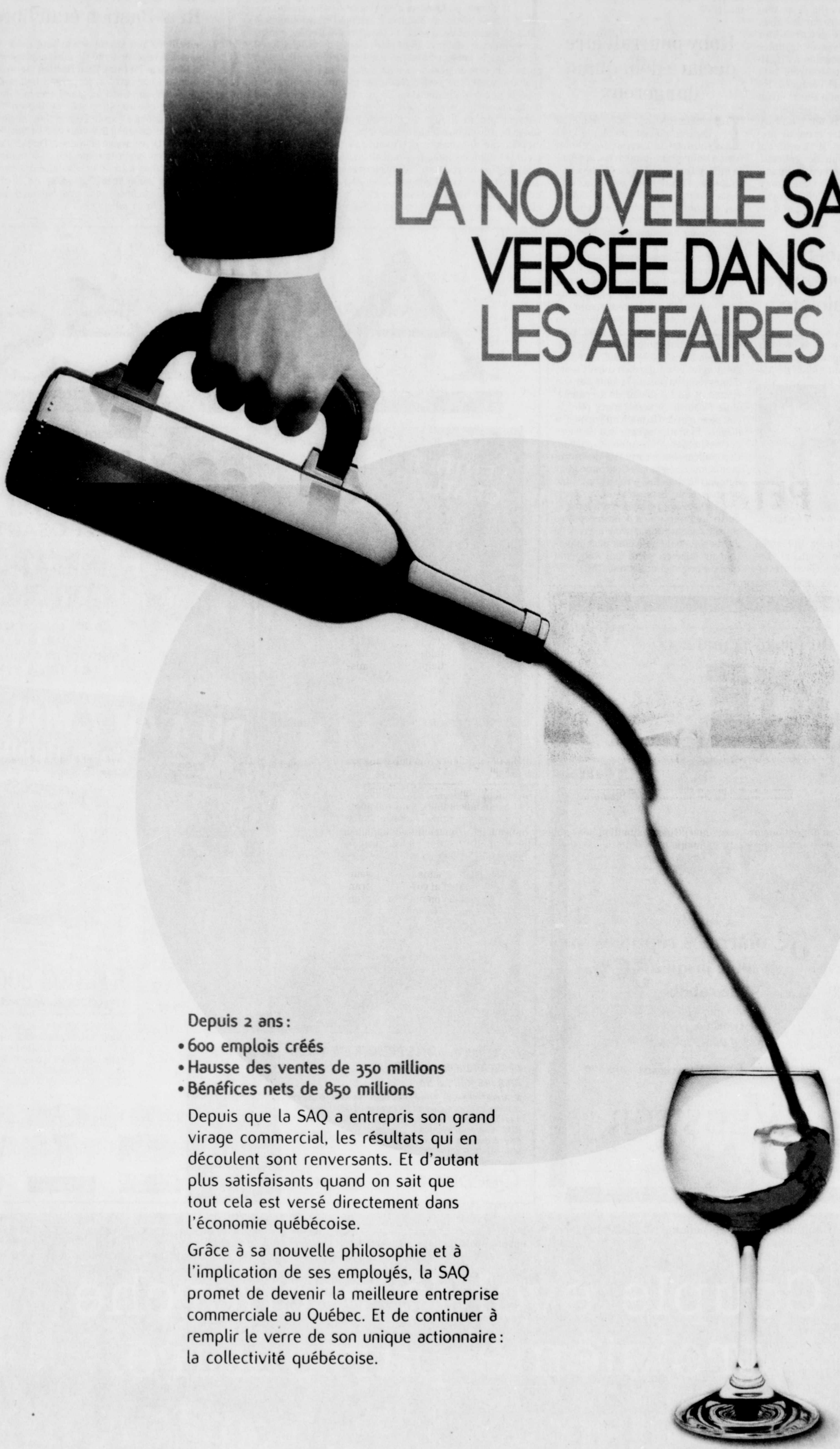
24 heures

- Picotement des yeux et larmolement
- Éternuements
- Écoulement nasal

COMPTEZ LÀ-DESSUS.

A-14

LA NOUVELLE SAQ, VERSÉE DANS LES AFFAIRES



Depuis 2 ans :

- 600 emplois créés
- Hausse des ventes de 350 millions
- Bénéfices nets de 850 millions

Depuis que la SAQ a entrepris son grand virage commercial, les résultats qui en découlent sont renversants. Et d'autant plus satisfaisants quand on sait que tout cela est versé directement dans l'économie québécoise.

Grâce à sa nouvelle philosophie et à l'implication de ses employés, la SAQ promet de devenir la meilleure entreprise commerciale au Québec. Et de continuer à remplir le verre de son unique actionnaire : la collectivité québécoise.



La modération a bien meilleur goût. 